

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 28.]

MONTRÉAL, 18 AVRIL, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

## LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ETATS-UNIS.

### 1871-72—Arrangements d'hiver

Les lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3454	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1631	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallees et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Portland :

Austrian.....	20 Avril.
Sarmatian.....	27 "
North American.....	4 Mai.

### Prix du Passage de Portland :—

Cabine.....	\$70 à \$80
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW devont être envoyés entre la Clyde et Portland pendant la saison de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser  
A Portland, à J. L. ARMER ou à HIGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAE & Co.; au Havre à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GEORGE BOUSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à EG. SCHMITH & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & Hugo; à Belfast à HAWLEY & MALE LME; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHURST, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS., James Street, ou à

H. & A. ALLAN.  
Coin des Rues Yourville et Commune.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.,

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouillaires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

### TUBES POUR BOUILLIÈRES. TUBES A GAZ.

Etain en Lingot.	Rivets.	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer.	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier.	Do de Portland
Antimoine.	Vitres.	Do de Carreau.
Zinc en Feuilles.	Peinture.	Toile à Pavot.
Zinc en Lingots.	Terre à briques.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Fusée Chevre.	Desse Chevre.
Rouge de Plomb.	Briques afour-	Fontaines.
	niées.	

Blancs de Plomb. TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavot Encastrées Patentes, Ac. Manufacturers of SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en main.

## VINGT-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE "NEW YORK"

MORRIS FRANKLIN, Président. WILLIAM A. BEERS, Vice-Président et Gérant.

BUREAU: Nos. 348 et 388, BROADWAY.

1er JANVIER 1872.

Montant net des valeurs en mains, 1 Janvier 1871.....		\$15,070,087 90
Primes et annuités.—Recettes.....	\$ 6,031,879 32	
Intérêt reçu et accru, comprenant la prime sur l'or, etc., etc.....	1,140,418 57	7,181,295 89

### DÉBOURSEES.

Pertes par mortalités.....	\$ 1,318,958 98	
Polices rachetées, remises et annulées.....	1,105,854 64	
Annuités à vie, dotations muries et ré-assurances.....	38,820 35	
Dividendes aux porteurs de polices.....	849,078 43	
Dépenses de commission, courtage et agence.....	503,867 73	
Annonces et honoraires de médecins.....	06,507 55	
Taxes, dépenses de loi et de bureau, salaires, impressions, timbres.....	253,809 91	\$4,187,040 40

### ACTIF.

Argent déposé aux compagnies de prêt, aux banques et en main...\$	1,845,002 15	
Placé en stocks des Etats-Unis, de l'Etat de New York (prix du marché \$4,751,182 83) content.....	4,016,762 43	
Placé en stocks de la City of New York (prix du marché \$46,425) content.....	41,549 00	
Débiteures et hypothèques (garanties par des propriétés foncières évaluées à \$20,000,000, bâties assurées pour plus de \$3,000,000 et polices transportées à la compagnie comme direct colatérale.....	8,344,720 00	
Prêts sur des polices en cours (la réserve retenue par la compagnie sur ces polices s'élève à \$3,850,980 21).....	956,636 99	
Primes trimestrielles et semestrielles dues après le 1er janvier 1872.....	060,501 17	
Primes sur les polices émises, entre les mains des agents et en cours de transmission.....	330,355 73	
Montants dus par les agents.....	48,839 61	
Intérêt accru au 1er janvier 1872.....	77,046 14	\$18,680,747 36

Ajoutez—		
Excès de la valeur du marché sur le prix d'achat.....		114,021 40
Valeurs totales disponibles le 1er janvier 1872.....		\$18,804,768 76

### Appropriés comme suit :

Montant des pertes réglées, dues après le 1er janvier 1872.....\$	212,890 00	
Montant des pertes rapportées, attendant d'être prouvées.....	127,000 00	
Montant réservé pour les ré-assurances sur les polices existantes, assurant \$112,150,075.80, participant aux profits (à 4 p. 100, primes nettes de Carlisle) \$1,004,733.65, ne participant pas (à 5 p. 100 primes nettes de Carlisle).....	16,841,177 21	
Balances des rapports de primes 1871, payables durant l'année 1872.....	133,667 12	\$17,315,634 33
Surplus divisible.....		\$1,488,134 43

### AFFAIRES CANADIENNES.

Primes totales reçues durant l'année en Canada.....		\$127,206 41
Nombre de polices émises durant l'année en Canada.....	161	
Montant des polices émises durant l'année en Canada.....		1,453,750 00
Montant du risque sur toutes les polices en force en Canada.....		2,500,750 00
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....	9	
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....		12,507 50
Montant payé sur les réclamations en Canada durant l'année.....		11,500 00
Montant des réclamations en Canada.....	Aucun.	
Montant dont le paiement a été refusé en Canada.....	Aucun.	
Déposé, si en valeurs étrangères spécifiant lesquelles, bons payables en or des Etats-Unis, portant 6 p. 100 d'intérêt.....		100,000 00

### ÉTAT GÉNÉRAL.

Propriétés de la Compagnie.....		\$18,803,768 76
Obligations, à l'exclusion de la réserve sur les primes.....		474,457 12
Montant de la réserve (à peu près).....		15,685,000 00
Taux p. 100 et table de mortalités sur lesquels cette réserve est basée : table américaine.....	4 1/2 p. 100	
Montant du capital de la compagnie.....	Aucun.	
Montant payé sur le capital.....	Aucun.	
Primes totales reçues par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....		6,031,879 82
Nombre des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....	8908	
Montant des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....		24,603,305 84
Montant des réclamations durant l'année dans tous les pays.....		1,341,790 08
Montant des polices dans tous les pays.....		113,154 800
Dépenses d'administration, agences, commissions, etc.....		854,334

### Bureau local de direction pour le Canada :

PRESIDENT, William Workman, Ecr. ex-Maire de Montréal et Président de la Banque de la Cité.  
DIRECTEURS—H. P. Pominville, Ecr. de la Société Cartier, Pominville et Bétournay A.W. Ogilvie, Ecr., M.P.P. Victor Hudon, Ecr. Marchand.  
EXAMINATEURS—A. H. Davie, M.D. L.R.C.S. Edin. F. W. Campbell, M.D., D.R.C.P. Londres.  
Walter Burke, Gérant, Bureau, 162 Rue St. Jacques, Bloc Barron.  
H. Hudon, Agent, Montréal.

## Distillateurs.

## DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

## AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Sous-signés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C<sup>ie</sup>.

Représentés à Montréal par

MORIN & C<sup>ie</sup>.

21 Rue St. Sulpice.



## AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G & W, le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été légalement enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKY DE SEIGLE, WHISKY DE MALT, TODDY WHISKY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,  
A. & A. B. CHARLEBOIS,

Agents:

Montréal, Octobre, 1871.

## SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES sous-signés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et modifications à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 46 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & C<sup>ie</sup>.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

P. POULIN & C<sup>ie</sup>.

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON ROUGE, GENÈVRE (Old Tom), VINS DE GINSEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. &c. *MARCHANTS A COMMISSION* et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.

MONTREAL.

## Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON.

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES, Fraie, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES DE MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moisie—313 St. Nicholas,

MONTREAL.

## Marchands de Vins.

## Vins d'Espagne

## IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).

100 " " (Trois grappes).

250 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.  
25 PIPES }

A Vendre par

VILLENEUVE &amp; LACAILLE

33 Rue St. Paul,  
(Bâtisse des Sœurs)  
MONTREAL.

## Importation Directe.

J. HUDON & C<sup>ie</sup>.246 RUE ST. PAUL & 199 & 201 RUE DES  
COMMISSAIRES.

## OFFRENT EN VENTE :

## SPIRITUEUX, ETC.

Caisses.	} Eau-de-Vie de Robin, Hennessy, Chaloupin, Otard Dupuy, &c.
Barrisques.	
Quarts.	
Huitième.	

## Eau-de-Vie Giraud et Frere,

En Caisses.

Barrisques.	} Genièvre DeKuyper, Houman.
Caisses.	
do.	} Porter de Guinness, grandes et petites bouteilles.

## Vins.

Muscat, Vritable Bourgogne, San Pedro, Par Jus, Sicile blanc et rouge, Champagne cachet vert.

## Vin de Messe

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & C<sup>ie</sup>, diverses marques.

## Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.

HUILES D'OLIVES en fûts et caisses de Sicile, de Bordeaux et de Marseille.

## Denrées Coloniales.

CAFÉ vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, mosecove, terrée, Barbado, &amp;c., &amp;c.

TABAC manufacturé, Cigarettes, &amp;c., &amp;c.

THÉ verts et noir, japonais, &amp;c.

## Cire blanche de la Havane.

## Produits Chimiques.

Congo-rose, Alum, Vitriol, Sel Epsom, Garance, &amp;c., &amp;c.

## Divers.

Chandelle Spermacétique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Parafine, Marinades Cross &amp; Blackwell, Wyatt, &amp;c., Noix, Raisins, Figues, Prunes, &amp;c., &amp;c.

## Macaroni et Vermicelle de Bordeaux et de Marseille.

P. L. TOUSSIGNANT.

## SYNDIC OFFICIEL.

ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Facilité de 1869.

## Marchands de Tabac, Cigares, &amp;c.

## CIGARES.

100,000 CHERROOTS

## DE MANILLE

A VENDRE PAR

H. J. GEAR,

32, Rue St. Nicholas,  
MONTREAL.A. DUBORD & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 &amp; 229 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & C<sup>ie</sup>,MANUFACTURIERS DE TABACS,  
271 RUE ST. PAUL,  
MONTREAL, P.Q.

## Marchands de Cuir.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'UMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POTRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

LE

## VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

## GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Great Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les Etoffes depuis les plus légères jusqu'aux cairs les plus épais. PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431.

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

Librairie et Relieur.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.  
 Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 55c.  
 Claf (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr B. ewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 88c.  
 Cours d'Économie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.  
 Entre jeux populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.  
 Économie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.  
 Guerre (la) d'Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-72, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.  
 Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. 1.00c.  
 Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufor, in-12 br. 50c.  
 Premières Notions d'Économie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garrier, in-12 br. 60c.  
 Traité élémentaire d'Économie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.  
 Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.  
 En vente à la librairie  
**J. B. ROLLAND & FILS,**  
 12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE.

**LIBRAIRE-RELIEUR,**  
 250 — RUE ST. PAUL — 250  
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,  
 MONTRÉAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

**COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES**  
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
 COMESTIBLES.

EPICERIES, SPIRITUEUX  
 ET  
 DENRÉES COLONIALES.

**AGENTS POUR LA**  
**Distillerie de Prescott.**  
 257 No. 24 RUE ST. SACREMENT,  
 MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

**COURTIERS DE DENRÉES COLONIALES.**  
 et  
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE,  
**GOOPERHAM & WORTS,**  
 TORONTO,  
 16, RUE ST. SACREMENT,  
 MONTRÉAL.

J. P. COX,

**COURTIER EN THÉ,**  
 HUILES,  
 EPICERIE,  
 et  
 DENRÉES COLONIALES  
 Coin des rues  
 ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,  
 MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.  
 Remises faites sans retard dans tous les cas.  
**P. RIVARD,**  
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

**NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.**  
 MARCHAND EN GROS DE  
**THÉ, SIROP ET MELASSE.**

Seul Agent pour la Puissance du Canada de  
 Messrs O'FLYNN, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.  
 " RAMP, SCIER & CIE., CADIZ.  
 " FORRESTER & CIE., BORDEAUX.  
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow **JOHN HALE & FILS,** Manufacturiers de CUIR À SEMELLE.  
 17 Rue St. Sacrement,  
 MONTRÉAL, P.Q.

Importateurs de Nouveautés.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant  
 Le célèbre alpaca noir

" Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

**OGILVY & CIE.**

MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulment, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAUDEAU & CIE. Montréal,  
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTRÉAL.  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,

Troisième porte de

**M. AMABLE PREVOST,**  
 MONTRÉAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE  
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,  
 ANGLAISES

et

AMÉRICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,  
 MONTRÉAL.

M. TRESTER,

IMPORTATEUR DE MARCHANDISES  
 ALLEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.

IMPORTATEUR

D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES  
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES  
 EN BOIS, etc., etc., et de

CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.  
 M. T. tient toujours un assortiment des plus  
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,  
 d'articles en cuir, etc., etc.

ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL,  
 MONTRÉAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
 CHAUSSURES, EN GROS,

25 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,  
 MONTRÉAL.

NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. ROIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES

EN GROS

No. 369 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL,

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que  
 partout ailleurs.  
 Une visite de la part de messieurs les mar-  
 chands est respectueusement sollicitée dans notre  
 intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,

IMPORTATEUR ET

MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,  
 133 RUE NOTRE DAME  
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.

On trouve à ce magasin un assortiment très com-  
 plet et très varié dans toutes les branches qui con-  
 stituent le commerce de chaussures.  
 On sollicite une visite.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des  
 bat-aux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
 Table des mieux servies.

Importateurs de denrées coloniales.

T. & F. ROSS & CIE.

33 RUE ST. SACREMENT.

IMPORTATEURS DE THÉS

ET

Autres denrées Coloniales.

EN MAGASIN,

8,000 BOITES THE

DERNIÈRE RÉCOLTE

ET

UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL.

D'ÉPICERIES.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS  
 de  
 DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX  
 et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.  
 246, RUE ST. PAUL, et  
 189 et 201 DE COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE  
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,  
 MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.  
 274 et 281, Rue Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,

IMPORTATEURS DE  
 DENRÉES COLONIALES,  
 VINS ET SPIRITUEUX,  
 MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
 No. 200 Rue St. Paul et 181 Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.  
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAULT.

IMPORTATEURS,  
 MARCHANDS D'ÉPICERIES,  
 VINS, LIQUEURS, et  
 PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et  
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE  
 VINS, LIQUEURS,  
 EPICERIES, etc., EN GROS

281 et 283 RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-ÉPICIER,  
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDDRE À BOULANGER  
 QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique  
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.  
 Vendue par tous les Epiciers.

## CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE.

Le haut intérêt des questions commerciales qui devront être discutées pendant la session actuelle nous a engagé à envoyer un correspondant spécial à Ottawa qui tiendra nos lecteurs au fait des nouvelles qui intéressent spécialement la classe mercantile. Si, entre nos publications régulières, il se passait quelque mesure d'un intérêt spécial à nos lecteurs, nous les en tiendrions informés en publiant un *extra*. Nous espérons que les nombreux sacrifices que nous nous imposons pour rendre notre journal l'égal des meilleurs journaux commerciaux anglais, seront appréciés par nos compatriotes, et l'intérêt croissant que le *Négociant Canadien* devra avoir par la publication des nouvelles maritimes que nous commençons à publier régulièrement, saura lui mériter un nouvel accroissement dans la large part de ses lecteurs que le public a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

Nous croyons le temps très propice de mettre sous les yeux de nos législateurs les besoins du commerce, et nous invitons les négociants, les industriels et le commerce en général à se prévaloir des colonnes du *Négociant Canadien* pour faire connaître leurs vues sur les nombreuses questions commerciales ou industrielles qui sont à l'ordre du jour. Nous serons heureux de publier les correspondances qui nous seront adressées et qui ne donneront pas à notre journal une couleur politique, à quelque autre point de vue qu'elles soient écrites, de libre échange ou de protection.

## REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 17 Avril 1872.

La température froide que nous avons retardé considérablement le mouvement des affaires. Les chemins à la campagne sont impraticables et la glace sur le St. Laurent est encore ferme. Il faudrait beaucoup de pluie et un soleil ardent pour opérer la débâcle la semaine prochaine.

Les nouvelles de St. Jean, Terre-Neuve, sont très défavorables. La chasse aux loup-marins a manqué et la production de Phuille atteindra à peine un dixième de l'année dernière.

Le *Boston Advertiser* dit que l'attention des manufacturiers et des producteurs de laine aux États-Unis est absorbée par les grandes enchères qui sont commencées à Londres jeudi dernier et qui se continueront pendant plusieurs semaines. Ces enchères auront une influence beaucoup plus marquée sur leurs opérations de l'année que celles qui ont eu lieu précédemment. Non seulement les stocks en disponible seront affectés par les cours qui vont prévaloir à ces enchères, mais aussi ceux de la prochaine tonte domestique. Les offres jusqu'au 23 Mars comprenaient 19,147 ballots de la Nouvelle-Galles du Sud et de Queensland; 42,210 ballots de Victoria; 481 ballots de Tasmanie; 12,622 ballots de l'Australie méridionale; 12,633 de la Nouvelle-Zélande formant un total de 88,115 ballots de laine d'Australie et 14,970 ballots de laine du Cap de Bonne-Espérance. Depuis cette date le stock a été augmenté jusqu'à 170,000 ballots par la recette de laine coloniale.

Aux dernières enchères qui ont duré jusqu'au mois de Mars, environ soixante-dix pour cent ont été occupés par les fabricants français et autres manufacturiers sur le continent. Ce fait porte à croire que les fabricants anglais qui sont aujourd'hui les plus en besoin et les plus forts acheteurs vont faire des efforts pour amener une baisse et réduire matériellement les

cours. Des dépêches privées confirment pleinement les cours déjà reçus. Les enchères se sont ouvertes avec beaucoup d'animation et les cours ont varié de \$1.15 à \$1.25 en or pour les laines lavées. Les enchères de Mars sont les plus importantes de l'année: les existences cette année étant de 50,000 ballots moindre que l'année dernière, les prix devront en conséquence se bien maintenir. Il est incontestable qu'ils devront se maintenir, si en face d'une hausse dans le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre—la seconde depuis huit jours—égale à un et demi pour cent sur le taux de l'année dernière, elles ont pu réaliser les prix signalés.

Il est encore trop tôt pour fixer définitivement les cours de la laine ou d'en arriver à quelque conclusion décisive en se basant sur ce qui a déjà eu lieu, mais on peut dire avec raison qu'il n'y a pas de perspective que les prix varient sensiblement de ceux qui ont eu cours dernièrement.

L'industrie métallurgique va faire un nouveau pas. Nous empruntons ce qui suit au *Journal de Québec*—

LES MINES DE FER DE SAINT-URBAIN.—Nous avons le plaisir d'annoncer la récente arrivée, en cette ville, du capitaine J. B. Wescott, agent général de la compagnie formée à Londres pour l'exploitation des mines de fer situées de Saint-Urbain, ainsi que l'ingénieur en chef de cette compagnie, M. J. B. Martin, un homme bien connu en Angleterre pour ses connaissances profondes et son habileté dans la carrière qu'il a embrassée.

Ils doivent partir, lundi, avec l'agent local de la compagnie, M. E. D. Steven, des Eboulements, pour le lieu des opérations, afin d'examiner le terrain et de pourvoir à la construction de fourneaux et autres bâtiments nécessaires à l'exploitation des mines. Ces messieurs, qui s'y entendent en pareille matière, se proposent de pousser les travaux avec la plus grande activité. Déjà plusieurs mille cordes de bois ont été coupées durant l'hiver, et dès que la navigation sera ouverte un steamer transportera d'Angleterre en Canada les machines et tout le matériel nécessaire au fonctionnement de l'entreprise. On croit que cette nouvelle compagnie donnera de l'emploi à plus de 300 hommes.

C'est un fait que nous enregistrons avec d'autant plus de plaisir, que bon nombre de Canadiens de cette partie du pays, découragés par les dernières calamités qui l'ont dévolue se préparent à la quitter pour les États-Unis. Espérons que ce ne sera pas la dernière ligne opposée au courant de l'émigration qui dépeuple nos campagnes de la rive nord.

Les choses se présentent sous un aspect rassurant pour la compagnie, qui ne peut manquer de réaliser des bénéfices avantageux dans un temps assez rapproché.

NOUVEAUTÉS — *Dry Goods*.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours des *Dry Goods*. Le commerce de détail n'est pas aussi actif qu'on pourrait le désirer en conséquence de la température froide qui a prévalu jusqu'à ce jour. Les marchandises de printemps, les tissus légers s'écoulent encore très lentement. Il faudrait l'ouverture de la navigation pour donner une impulsion aux affaires.

Nos remarques de la semaine dernière sont encore d'actualité. Le *Bulletin de New-York* signale comme suit la situation du marché des *Dry Goods* sur cette place :

Les maisons de commission n'ont enregistré qu'un nombre restreint de transactions. Le commerce de détail est toujours très actif, et les prix restent très bien soutenus. La demande est assez restreinte pour les localités de l'intérieur; c'est probablement le résultat du printemps tardif. Les commerçants n'ont pas encore pu faire entrer dans la consommation

leurs premières acquisitions de *dry goods*, et ils ne sont pas obligés de se réassortir immédiatement. Quant aux maisons de demi-gros de la place, elles écoulent en ce moment, avec de beaux bénéfices, les marchandises achetées en décembre et en janvier, antérieurement à la dernière hausse. On signale aussi sur la place la présence de quelques négociants des États les plus éloignés de l'Ouest, qui viennent faire leurs commandes habituelles pour la saison d'été.

*Tissus de Coton Indigènes*.—Nous n'avons pas de changements importants à signaler sur le prix des tissus de coton. La demande n'est pas très active, en général, parce que les maisons de demi-gros et de détail sont pourvues pour la consommation du moment. Les indiennes se vendent d'une manière plus suivie que tous les autres articles. Le cours de 12½ est maintenant admis pour quelques qualités. Parmi les marques les plus recherchées, nous devons signaler les *Bolly Varden*, qui trouvent preneurs dès leur sortie de la fabrique. On vend aussi une mousseline de laine imprimée portant cette marque, qui s'écoule à 25c par yard, plus rapidement que les manufactures ne peuvent la produire. Les tissus écrus et blanchis sont fermes, avec une demande modérée, aux cours que nous donnons plus loin. Les autres articles restent dans la même position que la semaine dernière.

*Tissus de Laine Indigènes*.—Le marché reste calme, surtout pour les étoffes un peu fortes. Les articles destinés à la consommation du printemps se vendent modérément pour le demi-gros; ceux qui sont le plus à la mode provoquent de nouvelles commandes de réassortiment. Les flanelles sont calmes pour le moment, mais leurs prix restent très fermes, et il se fait quelques achats dans un but de spéculation. Les maisons de demi-gros, dont le stock est considérable, ne sont pas disposées à vendre aux cours actuels, parce qu'elles comptent obtenir des prix plus élevés l'automne prochain. Les flanelles demi-coton se cotent 25 à 40c par yard. Les *trills* pure laine de couleur bleue ou rouge font 42½ à 60c. Quant aux flanelles unies, elles sont très rares sur la place et obtiennent les prix plus élevés.

Il se fait quelques affaires sur les châles destinés à la consommation d'automne. Beaucoup de fabricants ont réduit leur production par suite du prix élevé des laines. La plus grande partie du stock est entre les mains de maisons de demi-gros qui, l'automne prochain, pourront probablement faire accepter une hausse considérable. Les draps sont calmes, à des prix bien soutenus. La bonneterie de printemps s'écoule encore par petits lots, mais la saison est très avancée pour ces articles.

*Tissus Étrangers*.—La demande continue à être bonne sur les tissus d'importation étrangère. Les prix n'ont pas subi d'augmentation, mais dans les ventes aux enchères, il s'est produit des fluctuations qui indiquent que les importateurs et les maisons de gros ne sont pas encore d'accord sur la valeur réelle des principaux articles. La demande ayant été plus restreinte que de coutume pendant le mois de mars, il est difficile aux importateurs de faire admettre la hausse à laquelle ils tendent.

L'attention se porte principalement sur les mousselines de laine gris pâle et rayées, sur les cotonnades japonaises; les popelines unies et les soieries japonaises; ces dernières se vendent 80c par yard pour les couleurs unies, et 60 à 65c pour les rayées. En alpacas, on écoule les nuances assorties de gris d'ardoise et de brun, de 32½ à 40c. Il s'est aussi placé des poils de chèvre noirs, de belle qualité, de 50c à \$1 par yard. Pour les grenadines, les fonds foncés avec raies de couleurs voyantes sont très recherchés.

Les toiles de toute espèce sont plus actives, et il en est de même des piqués.

Il n'y a qu'une demande restreinte sur les fournitures pour modes, les fleurs artificielles et les gants. Pour ces derniers articles, les bonnes qualités se placent aux cours les plus élevés, mais les gants à bon marché n'ont pas de cours déterminés, par suite des fluctuations dont ils sont l'objet.

FERONNERIE.—Notre marché aux feronneries ne fournit aucun changement cette semaine. On attend avec anxiété l'ouverture de la navigation et les premiers arrivages d'outremer. Les

stocks sont très réduits et mal assortis et il faut visiter plusieurs établissements pour remplir un ordre tant soit peu varié.

Sur le marché américain un grand nombre d'articles ont subi une hausse, entre autres, le cuivre qui a atteint 45 centins par livre. Le fer-blanc et la tôle sont rares et ont du nouveau haussé. Les fabricants de pompes ont haussé leurs prix de quinze pour cent.

MM. J. Berger, Spence & Cie. de Londres, Glasgow et Manchester signalent comme suit la situation du marché des feronneries, métaux, etc., sous la date du 25 ult.

De fortes transactions ont été conclues en métaux pendant la semaine qui vient de s'écouler et les cours ont haussé sensiblement dans certaines marchandises. La fonte d'Ecosse a subi une nouvelle hausse et a atteint 90s, mais il y a eu réaction et clôture à 88s 8d. Les expéditions se continuent toujours sur une grande échelle et étaient le 16 courant de 46,000 tonneaux de plus que l'année dernière à la même période. Les fournisseurs de Middleborough participent dans la hausse et la fonte No. 3, qui, quoique nominale cotée à 80s a atteint 90s, et commande facilement 85s pour livraison immédiate. Il y a eu beaucoup d'excitation dans le marché aux cuivres et de fortes transactions ont été conclues en cuivre du Chili, atteignant parfois jusqu'à £92 10.

Le fer-blanc est très-ferme et des achats considérables ont été faits dans toutes les sortes. Les Détroits ont atteint \$150, mais il y a une légère réaction. Il existe une demande active pour le fer-blanc en feuille et les manufacturiers n'éprouvent aucune difficulté à écouler leurs productions à des prix rémunérateurs. Le plomb est aussi en bonne demande et est aussi fermement tenu. On cote le fer-blanc I.C. Coke 34 à 34 chelins; Charcoal I.C. 37 à 39 chelins par boîte. Le plomb en saumon £19.10s à £19.15s, et l'affiné à £21 à £21.10.

MM. John E. Swan & Bro., signalent les prix suivants de la fonte d'Ecosse à la date du 22 mars.

MARQUES DE GLASGOW.

	No. 1	No. 2	No. 3
Gartsherrie.....	110s	94s	.....
Coltness.....	110s	94s	.....
Summerlee.....	110s	95s	100s
Langloan.....	110s	95s	.....
Govan.....	92s 6d	90s	.....
Calder.....	105s	94s	.....
Shotts.....	105s	92s	95s
Castlehill.....	100s	92s	100s
Carnbroo.....	92s 6d	90s	.....
Wishaw.....	100s	95s	.....
Chapelhall.....	105s	95s	.....
Clyde.....	92s 6d	90s	.....
Quarter—Clyde.....	100s	95s	96s
Glasgow Warrants 3-5, No. 1; 2-5, No. 3, g. m. b. 88s 9d.			
Franco à Glasgow. Is p. ton. extra.			
6d			

MARQUES DE LA CÔTE OCCIDENTALE.

Franco à bord à Ardrossan.

Glengarnock.....	107s	94s	.....
Ardeer.....	.....	.....	.....
Eglinton.....	.....	.....	.....
Lugar.....	.....	.....	.....
Muirkirk.....	105s	92 6d	104 6d
Portland.....	.....	.....	.....
Dalwellington.....	105s	92 6d	95s

CUIR.—Bien que nous n'ayons rien de nouveau à signaler dans les cuirs, la demande est néanmoins régulière et les détenteurs se refusent à faire des concessions qui pourraient augmenter le volume de leurs transactions. Le cuir à semelle est toujours fermement tenu et le haut prix des peaux ne laisse voir aucune

perspective d'une baisse prochaine. Le cuir à empeignes qui a été un peu négligé est maintenant en meilleure demande. Les peaux vertes sont toujours très recherchées et commandent les plus hauts prix cotés.

CHAUSSURES.—La demande se réveille et nous constatons une amélioration très sensible dans cette branche d'affaires. Les achats assez considérables ont été faits pour le commerce de l'intérieur, et les commis-voyageurs paraissent rencontrer plus de succès que lors de leur première tournée. On trouvera ailleurs dans nos colonnes les cours du jour.

BOIS.—Les apports de la culture ont cessé complètement. La consommation a diminué considérablement et il y a probabilité que les existences suffiront à la demande jusqu'à l'ouverture de la navigation et que les prix ne subiront pas de nouvelle hausse. On cote l'érable \$15 à \$15.50, le merisier \$14.50 à \$15.00, le hêtre \$14 à \$14.50, et l'épinette, \$10 par corde.

CHARBON.—Quelques wagons de charbon anthracite ont quelque peu approvisionné le marché. Il n'en est pas attendu d'autre avant l'ouverture de la navigation. On cote par 2000 livres, charbon anthracite américain, \$16. Pays de Galles \$16, à grille \$15, à vapeur, \$14.

FOIN.—Le mauvais état des chemins a arrêté les apports de la culture, néanmoins la demande n'a pas été considérable, mais la rareté a eu pour effet de faire hausser momentanément les prix qui sont irréguliers.

À Boston les recettes sont légères et le foin de bonne qualité est en bonne demande. On rapporte la vente de quelques parties de choix qui ont atteint jusqu'à \$37 par tonneau, le bon ordinaire commandait de \$32 à \$34. Celui du Canada et du Vermont commande de \$31 à \$33 pour bon ordinaire et celui de qualité inférieure \$25 à \$28.

FARINES.—L'approche de l'ouverture de la navigation a l'effet de réveiller la demande pour les farines et les céréales. Après la publication de notre dernière revue, le marché est resté calme jusqu'à samedi. La demande pour les farines en disponible est restreinte aux besoins de la boulangerie, mais pour le livrable les opérations commencent à assumer une certaine importance. On signale les transactions suivantes, qui ont eu lieu depuis le 13 courant: 7,500 barils Superfine livrable sur mai à \$5.90, et 3000 barils Extra de \$6.30 à \$6.32½. Quelques parties d'extra de choix à \$6.35 et de fine à \$5.

Stock de Farine, Céréales, etc., en Magasin:

	15 avril	1er avril	15 avril
Blé..... Minots	1872	1872	1871
Maïs..... —	143,957	165,300	230,299
Pois..... —	141,282	145,322	13,200
Orge..... —	69,574	68,174	13,700
Avoine..... —	72,676	58,676	17,100
Seigle..... —	10,000	10,000	—
Farine de Blé Barils	3,000	4,000	—
do Avoine.....	76,375	81,965	111,117
do Maïs.....	23	17	87
do Seigle.....	280	240	10

Lundi, jour de fête à propos du rétablissement du Prince de Galles, il n'y a pas eu de séance à la Halle aux Blés.

Blé.—Nous signalons un courant d'affaires très actif dans les blés. On rapporte une vente de 30,000 minots de blé de printemps du Canada \$1.33 livrable à l'ouverture de la navigation en mai, et 6000 minots Milwaukee No. 2 à \$1.36, même temps de livraison.

Maïs.—Rien d'important à signaler soit en disponible, soit pour le livrable.

Pois.—Le demande ne s'est pas encore réveillée. On cote 83 à 84c par 66 livres.

AVOINE.—Bien que nous n'ayons pas de

transactions importantes à signaler, les cours n'en restent pas moins fermes de 34 à 36c par 32 livres.

ORGE.—Nous n'avons aucune demande à signaler pour ce grain qui est complètement négligé. Notre cote de 50c par 48 livres est entièrement nominale.

GRAINE DE LIN.—Recettes nulles. Aucune transaction pendant la huitaine. Les cours de la semaine dernière restent sans changement.

GRAINE DE TRÈFLE.—Demande régulière pour le commerce local à 10c par livre.

GRAINE DE MIL.—La demande pour cette graine a été quelque peu plus active et on signale quelques placements de \$2.25 à \$2.50 pour 45lbs selon la qualité.

COMESTIBLES.—Lard en baril.—La demande pour le lard en baril s'accroît davantage à mesure que l'ouverture de la navigation approche et plusieurs transactions ont été conclues pendant la semaine. Plusieurs ventes de mess ont été effectuées par quantité de 50 à 100 barils à \$15.25. La demande se maintient régulière, et quelques jours d'un soleil chaud y donneraient une nouvelle impulsion. Les détenteurs sont très fermes dans leurs cours et les acheteurs sont aujourd'hui plus disposés à opérer aux cours du jour en vue du retard probable dans les arrivages de l'ouest. Le mess mince a trouvé acheteurs en quantité à \$13.50, clôture à \$13.75. Le prime mess qui est aussi en demande, manque sur notre place.

Saindoux.—L'approvisionnement sur notre place est peu considérable, néanmoins il suffit à la demande. On cote 9½ à 10c par livre.

Jambons.—Demande régulière pour la consommation. On cote les jambons fumés de Montréal 10½ à 11c, et ceux d'Ontario, fumés au sucre, 12c à 12½c par livre.

Beurre.—Il s'est conclu quelques transactions pour les ports du Golfe de 14 à 16 par livre pour bon ordinaire. Les qualités inférieures sont complètement négligées.

Suif.—Demande très calme de 8½ à 8¾ par livre.

ÉPICERIES.—Le mauvais état des chemins à la campagne a l'effet d'arrêter presque complètement le mouvement des affaires dans les épiceries. La Compagnie du Grand Tronc n'a recommencé que ces jours derniers à prendre du fret. L'impossibilité dans laquelle s'est trouvée cette compagnie à rencontrer les offres de fret qui lui ont faites et le délai résultant de cet état de chose a eu un effet préjudiciable sur le commerce d'épicerie. Il est incontestable que les facilités de transport pour le commerce qui se fait maintenant sont complètement défaut, et nous verrons avec plaisir la construction de nouvelles voies ferrées, qui tout en fournissant plus de facilité pour l'expédition des marchandises, fourniront en même temps le moyen d'en augmenter le volume.

Café.—La demande pour cette fête est toujours très calme et les cours ne fournissent aucun changement.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—De fortes transactions ont eu lieu depuis quelques jours dans les produits chimiques, et nous signalons la vente de 500 barils de sel de soude sous voile à 2½c. par livre, de fortes quantités de soude caustique à prix tenu secret, de 100 barils couperose à 90c. Le carbonate de soude est fermement tenu de \$5 à \$5½ par baril de 112 lbs.

ÉPICES.—La demande pour le poivre noir est calme. On cite plusieurs ventes de canelle à 25c par livre. Les noix de muscade sont rares et en bonne demande, et celles de bonne qua-

**Le Négociant Canadien**

MONTREAL, JEUDI, 18 AVRIL 1872.

**CE QUI SE PASSE A OTTAWA.**

(Correspondance particulière du *Négociant Canadien*.)

Ottawa, 16 Avril, 1872.

Co n'est pas une petite tâche que vous m'imposez de vous fournir un compte rendu exact et impartial des évènements intéressant le commerce, l'industrie et la finance, qui pourraient se produire dans le cours de cette session. Il est toujours difficile de porter un jugement immédiat sur les questions de ce genre, et je suppose que vos lecteurs ne se contenteraient pas d'une maigre narration des faits et des débats dont ils peuvent prendre connaissance dans la Presse quotidienne.

Quoiqu'il en soit des difficultés de la position, je veux y faire face avec courage, et sans p'ns de préambule, je vous apprendis que la session actuelle sera probablement l'une des plus importantes de toute l'histoire du Canada.

Et tout d'abord des mesures devront être prises pour construire cette voie ferrée gigantesque qui doit relier l'Atlantique au Pacifique. Montréal à Victoria, l'Asie à l'Europe à travers l'Amérique du Nord une seule entreprise de cette taille suffit à illustrer un siècle. D'un autre côté, l'on semble décidé à pousser rigoureusement la question industrielle, et une partie importante de la Chambre des Communes est décidée à obtenir un tarif protecteur, ou du moins, si elle ne réussit pas en cela, à poser la question devant le pays de manière à obtenir une réponse décisive des électeurs aux polls. M McGill, député de Hamilton, a donné avis qu'il demanderait la création d'un comité spécial chargé de faire rapport sur les ressources industrielles du Canada et sur les moyens d'assurer leur exploitation.

La loi concernant les Banques et le commerce de Banques sera de nouveau amendée, le ministre des Finances a même déjà donné un avis de motion à cet effet. Enfin la législation financière, tant intérieure qu'extérieure, donnera lieu à de grands et solennels débats.

Dans son discours d'ouverture, le Gouverneur Général a annoncé que le gouvernement allait soumettre une mesure d'amélioration générale des canaux et de la navigation du Canada.

Rien n'intéresse davantage le commerce canadien, et si le ministère arrive avec un plan bien muni et bien concerté d'amélioration, il aura mérité la reconnaissance de la Puissance entière.

Cet après-midi, le ministre des douanes a déposé sur la table les tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1871. Je ne puis vous donner pour le moment qu'une très courte analyse de ce document important.

La valeur des marchandises importées en Canada pour la consommation durant l'année fiscale 1871 a été de.....\$86,947,487

Contre .....	71,237,603
En 1870, soit une augmentation de..	5,709,879
Les droits perçus en 1871 ont été de	11,843,655
Contre .....	9,462,940

En 1870, soit une augmentation de.. \$2,380,715  
Les exportations n'ont pas participé à ce mouvement extraordinaire. Elles sont restées presque stationnaires, étant en 1871 de.....\$74,173,618

liité sont cotées de 95c à \$1 par livre. Le clou de grosse est calme et les cours sont faibles.

**FRUITS.**—La demande pour les fruits est complètement nulle.

**HUILES.**—Les nouvelles défavorables des pêcheries ont déterminé quelques spéculations dans les huiles de loup marin, et on signale plusieurs placements de 65c à 67½ par gallon, élevant à 70c pour blanche ordinaire. L'huile de lin reste sans changement. Les huiles d'olive sont négligées.

**MELASSE.**—Cette douceur est complètement négligée. Nous n'avons pas le moindre transaction à signaler.

**RIZ.**—Demande régulière pour le commerce local. On cote le Rangoon bon grain \$1.25 à \$1.50.

**Sel.**—La demande pour le sel fin se réveille et plusieurs ventes ont été effectuées de 75c à 80c selon l'importance des lots.

**SPRITUEUX.**—Affaires régulières sans changement dans les cours. Le spiritueux de Wiser, de Corby et de Gooderham & Worts sont en bonne de maine, le premier à \$1.42, le second à \$1.40, et le troisième à \$1.44, acquitté. On signale la vente de 100 quarts whisky de seigle de Wiser et de 200 quarts d'esprit de vin de Corby à prix tenu secret. La demande dans le genre de De Kuyper en fut et en caisse s'améliore et on signale des placements de caisses rouges à \$6.40, en forte quantité, et de futs à \$1.34. Les eaux de vie sont très-calmes.

**SUCRE.**—Notre place est fort mal approvisionnée de sucre et est principalement fournie par les raffineries locales. Le sucre de Glasgow est en peu de mains et fermement tenu à un huitième de centin d'avance sur les cours de la semaine dernière. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les sucres raffinés.

**THÉ.**—Les opérations de la semaine n'ont pas été considérables. Le commerce de demi-gros écoule autant que possible les stocks qu'il a en mains et on n'achète qu'un fur de ses besoins réguliers, attendant l'ouverture de la navigation pour empletter sur une grande échelle. Le marché est mal approvisionné et ne fournit guère de qualités désirables. L'impérial d'environ 55c à 65c, de même que les bons twankay sont rares. Les Young Hyson de bonne qualité manquent aussi. Les thés japonais souffrent assez facilement, mais la demande est très-calme.

(Correspondance Spéciale du *Négociant Canadien*.)

**LES PÊCHERIES.**

Les nouvelles de Terre-Neuve vont jusqu'à la date du 16 courant et confirment pleinement les rapports de l'insuccès de la chasse aux lousp marin. Le vapeur à hélice *Hector*, arrivé le 11 courant, n'avait que 900 lousp marins et non pas 10,000 comme quelques journaux l'ont rapporté. Les vapeurs *Iceland* et *Greenland*, appartenant à la *Canada Sealing Company*, sont tous deux de retour, le premier avec 1300 et le dernier avec 7000 lousp marins. L'année dernière l'*Hector* en rapportait 28,000 de sa première expédition, et à pareille date l'année dernière les recettes étaient de 400,000. Dix steamers sont maintenant de retour de leur première expédition avec un total d'environ 80,000 lousp marins. Il n'y a pas le moindre doute maintenant que la chasse sera considérablement au-dessous de la moyenne. Si on considère le nombre de grands vapeurs engagés dans ces expéditions, on en conclura que le résultat cette année est le pire que nous ayons eu à constater depuis plusieurs années.

Contre .....

En 1870, étant une augmentation de .. 73,573,490  
seulement.

Les tableaux suivants indiquent les chiffres des importations et des exportations par provinces.

IMPORTATIONS.	
	Droit.
Ontario .....	\$29,025,243 \$ 3,302,394
Québec.....	40,108,120 5,949,049
Nouveau-Brunswick.....	8,044,714 1,213,311
N. Ecosse.....	9,483,068 1,327,111
Manitoba.....	286,357 15,723
<b>Totaux.....</b>	<b>\$86,847,482 \$11,841,655</b>

EXPORTATIONS.	
Ontario.....	\$23,086,555
Québec.....	39,021,706
N. Ecosse.....	6,516,927
N. Brunswick.....	5,517,930
<b>Total.....</b>	<b>\$74,173,618</b>

Voici maintenant comment se subdivisent nos exportations :

Produits des Mines.....	\$3,221,461
" Pêcheries.....	3,994,275
" Forêts.....	22,352,211
" Agricoles.....	12,582,925
" Manufacturés.....	2,201,351
Autres articles .....	387,551
Vaisseaux construits à Québec .....	558,114
Monnaie et lingots.....	6,690,350
Marchandises n'étant pas des produits ..	9,85,033
Montant au-dessous de l'évaluation ...	2,448,668
Exporté de Manitoba .....	39,520
<b>Total.....</b>	<b>\$74,173,618</b>

Je laisse maintenant ce sujet sur lequel j'aurai occasion de revenir pour vous donner quelques gros chiffres du rapport du ministre du revenu intérieur pour l'année fiscale expirée le 30 janvier 1870, déposé aussi cette après-midi.

Ce département a produit cette année la somme de \$5,128,004, ainsi réparties.

Excise .....	\$4,501,380
Travaux Publics .....	579,132
Mesurage du bois .....	63,228
Timbres de billets.....	184,255
<b>Total.....</b>	<b>\$5,128,004</b>

C'est une augmentation \$71,7188 sur le revenu de l'année dernière provenant des mêmes sources.

Dans ma prochaine lettre je vous donnerai des détails intéressants sur ce sujet.

**LA LOI SUR LES BREVETS D'INVENTION.**

Les esprits sont fort divisés en ce moment sur l'apropos d'amender les lois qui régissent l'octroi des brevets d'invention en ce pays. Les uns s'objectent fortement à la clause qui exige un an de résidence de l'inventeur au Canada préalablement à toute demande de brevet, tandis que d'autres tiennent absolument à cette disposition.

Nous avons eu occasion de converser avec des partisans de l'une et de l'autre opinion, et nous croyons qu'il existe un terrain où ils peuvent se rencontrer. En même temps quelques considérations générales sur cette très importante question ne seront pas trouvées déplacées au moment où la discussion va s'engager dans la presse et dans le Parlement.

Les brevets d'invention jouent un très grand rôle aujourd'hui dans l'industrie. Depuis que l'esprit de l'homme est parvenu à créer ces merveilleuses machines qui remplacent si avantageusement le travail humain, que le grand problème de l'époque est de produire le plus rapidement et le plus économiquement possible, l'inventeur joue dans l'ordre économique un rôle de première classe.

Les peuples éclairés ont compris qu'il fallait encourager les recherches des hommes savants et industriels, dont le génie toujours en activité donne au monde de telles forces, une si grande puissance sur la nature. Ils ont compris qu'il fallait stimuler le talent en lui faisant entrevoir, ou plutôt en garantissant au travail heureux une récompense certaine. Telle est l'origine des *privileges* et plus récemment des brevets.

Il en est une autre non moins respectable. L'Etat est tenu de garantir à chacun de ses sujets le plein exercice de ses droits et de les défendre, eux et leurs propriétés contre toute agression. Or, l'invention étant le résultat d'un travail long et pénible, est une propriété "la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible," disait Turgot dans l'un de ses écrits. C'est l'opinion de tous les auteurs qui ont écrit sur la question, et nous sommes sûr qu'elle ne trouvera pas ici de contradicteurs, quo l'invention est la propriété légitime de l'inventeur. S'il en est ainsi, le devoir évident d'un gouvernement est de protéger cette propriété comme les autres contre tout empiètement. Le moyen qu'il a choisi est le brevet, et il a été jugé tellement rationnel qu'il a été adopté par tous les peuples civilisés de la terre.

Rien donc de plus légitime et de plus avantageux en même temps que les brevets d'invention.

Ces principes ne sont point contestés lorsqu'il s'agit d'inventions nationales. C'est lorsqu'il s'agit des brevets octroyés aux étrangers que la division commence. Il y a généralement de nombreuses divergences d'opinion sur les résultats que produirait leur octroi indistinctement et aux mêmes conditions. La législation a varié à cet égard dans les divers pays et même plusieurs fois chez le même peuple.

Pour arriver directement au sujet qui nous intéresse, nous dirons les principales clauses de la loi canadienne, et en quoi elle pourrait être amendée avantageusement de manière à répondre aux objections de tout le monde.

La clause 6, de la 32-33 Victoria (1869) chap. 21, déclare :—

Toute personne ayant résidé en Canada durant au moins un an immédiatement avant sa demande, et ayant inventé quelque art, machine, manufacture ou composition de matière nouvelle et utile, ou quelque amélioration, etc., etc., pourra obtenir un brevet qui lui en garantira la propriété exclusive.....

La clause 28 du même acte porte :

Tout brevet octroyé sous cet acte sera sujet à la condition que tel brevet et tous droits et privilèges qu'il entraîne, seront nuls et sans valeur à l'expiration de trois ans de sa date, à moins que le breveté n'ait, durant cette période, commencé, et qu'il continue dans la suite, de construire ou de fabriquer en Canada l'objet pour lequel il a obtenu un brevet, de manière que toute personne qui désire s'en servir puisse l'obtenir ou le faire fabriquer à un prix raisonnable à quelque établissement érigé en Canada pour le construire ou fabriquer, et que ce brevet sera nul après l'expiration de dix-huit mois de son octroi, si le breveté ou ses représentants ou associés dans la possession du brevet, importe ou fait importer en Canada l'invention ou la découverte pour laquelle le brevet a été obtenu.

Ce sont-là, croyons-nous, les deux clauses qui soulèvent les plus vives réclamations.

D'un côté, les inventeurs étrangers et leurs amis prétendent avec raison que la clause sixième les exclut pratiquement du Canada, et dans leur requête que nous avons publiée la semaine dernière, ils demandent d'être mis sur

le même pied que les Canadiens. Ils donnent à l'appui plusieurs raisons très fortes sur lesquelles nous n'avons pas besoin de revenir.

D'un autre côté, les adversaires du changement assurent qu'octroyer cette requête serait une démarche tout à fait dommageable aux intérêts industriels du Canada. Négligeant les théories pour s'en rapporter aux faits, ils prétendent qu'en octroyant indistinctement des brevets et en laissant libre l'importation durant une période aussi longue, on s'expose à voir monder pour longtemps le pays d'articles étrangers qui empêcheront la fabrication indigène. Il n'est pas rare de voir des produits américains par exemple, offerts en vente en Canada à 50 p. 100 meilleur marché qu'à New York, dans le seul but, soit de ruiner nos manufactures, soit d'empêcher leur établissement. C'est ainsi qu'au bout de dix-huit mois, l'inventeur américain pourra établir une petite boutique, faire venir les pièces à moitié préparées, les assembler et rendre le tout comme étant de manufacture canadienne, tandis qu'autrement cette misérable boutique ont été remplacée par une grande exploitation.

On cite à ce propos divers exemples, entre autres celui des moulins à coudre qui sont fabriqués à Montréal sur une vaste échelle, et se vendent moyennant \$35 à \$40 et qui valent \$70 à New York et à Boston.

Il y a certainement beaucoup de force dans cette objection, et nous comprenons qu'il serait plus avantageux jusqu'à un certain point de s'emparer des inventions étrangères. Mais la chose n'est pas aussi simple qu'elle paraît, et le moindre n'est pas le retard de l'introduction de quelques découvertes importantes destinées à accélérer la production et à diminuer le prix de revient des objets manufacturés.

L'industrie du pays pourrait souffrir considérablement de cette privation et se trouver en conséquence dans l'impossibilité de soutenir la concurrence sur les divers marchés du monde.

C'est pourquoi nous croyons qu'une loi libérale sur les brevets d'invention serait avantageux à tous les points de vue, et nous sommes prêts à appuyer la demande formulée dans la requête d'octroyer les brevets sans exiger de résidence préalable au Canada.

Mais nous ne voudrions faire cette concession qu'on protégeant efficacement les intérêts canadiens, en prohibant l'importation de l'objet breveté et en obligeant le bénéficiaire de fabriquer dans les six ou les douze mois de la date de son brevet.

Il ne faut pas que pour des raisons de sentiment ou des théories plus ou moins justes, on décourage l'industrie canadienne, et que par notre législation nous sacrifions notre marché aux étrangers.

Nous concluons donc en proposant les deux amendements suivants :

1o. Qu'un brevet sera octroyé à tout auteur d'une découverte ou invention utile.

2o. Que dans le cas où le brevet serait octroyé à un étranger, celui-ci ne pourrait importer l'objet breveté, sous peine de nullité, et qu'il serait tenu d'en commencer la fabrication en Canada dans les six ou douze mois de la date de son brevet.

Il nous paraît évident que cette solution satisfierait, ou du moins devrait satisfaire tous les intérêts. L'inventeur étranger admis aux mêmes privilèges que les Canadiens n'aurait aucun droit de se plaindre, tandis que l'industrie serait pleinement protégée par la clause qui

prohiberait l'importation et exigerait la fabrication dans les six ou les douze mois.

Le pays ne serait pas privé longtemps d'une invention réellement précieuse, et l'inventeur recevrait justice et protection à la fois.

Le Parlement agirait sagement en adoptant une mesure en ce sens.

#### NAVIGATION DU RICHELIEU.

La Chambre de Commerce de Sorel vient de transmettre à Son Excellence le gouverneur-général en Conseil un mémoire en faveur de l'amélioration de la navigation de la rivière Richelieu. Cette question a fait l'objet de études spéciales d'un comité de la Chambre de Commerce dont nous avons déjà publié le rapport. C'est ce document qui a été transmis au gouvernement.

Nous ne doutons pas que l'Hon. ministre des Travaux Publics donnera à cet important sujet sa bienveillante considération.

#### COMMERCE DE BOIS DE CHICAGO.

Chicago n'est pas seulement l'entrepôt d'un immense commerce de grains, c'est encore le centre où tout l'ouest, si vaste et si riche, vient s'alimenter des bois de construction qui lui font défaut. On jugera de l'étendue de ses transactions dans cette seule branche d'affaires quand on saura que les importations de bois de service en cette ville ont été en 1871 de..... 1,030,328,375 pieds dont 984,820,605 pieds sont arrivés par les lacs, et 54,507,770 pieds par chemins de fer.

En 1870 les importations avaient été de..... 1,018,008,685 pieds dont 979,205,000 pieds sont arrivés par les lacs et 39,703,685 pieds par chemins de fer.

On évalue à..... 1,238,000,000 pieds les importations de l'année 1872.

Durant la prochaine saison le bois vaudra probablement à Chicago de \$15 à \$16 pour les qualités inférieures et de \$45 à \$50 pour les bonnes qualités. Ces prix sont plus élevés que ceux de l'année dernière.

#### LE COMMERCE ANGLAIS.

L'année 1872 promet d'être une année extrêmement prospère pour le commerce et l'industrie de l'Angleterre. Dans le cours du mois de février, les exportations totales de la Grande-Bretagne se sont élevées à £18,339,816, soit une augmentation comparativement à la période correspondante de 1871, de £3,431,040 stg., égale à 23 p. 100.

Les importations ont augmenté dans une proportion considérable. Si la paix règne durant toute l'année, ce sera probablement l'une des périodes les plus prospères de l'Angleterre.

#### LE COMMERCE DES ETATS-UNIS.

Voici quelques statistiques qui pourront intéresser ceux qui s'occupent d'économie politique. Ce sont les chiffres du commerce américain durant les trois dernières années.

	1869.
Exportations.....	\$413,961,115
Importations.....	414,256,243
Surplus d'importation...	\$295,128



1870.	
Exportations.....	\$499,092,173
Importations.....	452,875,665
Surplus d'exportations..	\$46,216,508
1871.	
Exportations.....	\$502,518,651
Importations.....	518,759,519
Surplus d'exportations ..	\$43,759,133

On voit qu'une très forte balance se trouvait au crédit des Etats-Unis, à la fin des deux années dernières.

### L'INVENTEUR DU TÉLÉGRAPHE.

Le mois d'avril a vu la fin de l'un des hommes les plus illustres et des plus utiles de ce siècle et de tous les siècles. M. S. F. B Morse, l'inventeur du télégraphe électrique, est mort, après quelques jours de maladie à l'âge avancé de 81 ans.

Nos lecteurs aimeront sans doute à lire quelques détails sur la vie de cet homme qui a opéré une révolution dans les rapports des peuples et des individus.

Morse est né à Charlestown, Mass., le 27 avril 1791. Il fit un cours d'études brillant, et fut gradué de Yale College en 1810. Son instinct le portait aux études scientifiques. En 1811, il partit pour l'Angleterre, dans le but d'étudier la peinture sous West. Il y retourna de nouveau en 1827 et revint en 1832 occuper dans l'université de New-York la chaire de littérature d'art et de dessin. C'est à cette époque qu'il conçut l'idée du télégraphe électrique. Les récentes découvertes dans la science du magnétisme l'intéressaient beaucoup, et il en discutait à bord du *Sully* avec le professeur Jackson, quand celui-ci décrit une expérience par laquelle un courant électrique avait traversé instantanément un long fil de fer. "Alors il n'y a pas de raison qui empêche de transmettre des messages," s'écria Morse.

Dès cet instant toutes les ressources de son génie furent mises à contribution pour inventer un appareil pour la transmission des mots. En 1835, il établit une première ligne d'un demi-mille de longueur autour de son bureau. En 1837, il eut deux appareils, et fit connaître pour la première fois son invention en la montrant à l'Université où elle attira beaucoup l'attention. Elle fut trouvée ingénieuse, mais peu pratique.

Morse avait pourtant en elle une confiance sans bornes. Il s'adressa au Congrès et le pria de le mettre en état de faire une expérience décisive en construisant une ligne télégraphique entre Baltimore et Washington. Ce comité d'appropriations fit un rapport favorable, mais la session s'écoula sans qu'aucune décision fût prise à cet égard.

Morse se rendit en France et en Angleterre et ne put y obtenir aucun secours. Il revint aux Etats-Unis, et finalement en 1843, le Congrès lui vota \$30,000 pour faire l'expérience de l'établissement d'une ligne entre Washington et Baltimore, non sans que beaucoup d'opposition se manifestât et que l'on ne tenta de tuer la chose sous le ridicule.

L'inventeur se mit à l'œuvre, et après plusieurs échecs, finit par réussir à terminer son expérience. En 1844, le premier message télégraphique était expédié. Il y avait bien des imperfections, mais la possibilité de la télégraphie électrique était démontrée d'une manière évidente. On doutait seulement que son exploitation dût être profitable. Le maître géné-

ral des postes même pensait le contraire et le déclara publiquement dans un rapport au Congrès. Cette assertion fit échouer le projet d'une Compagnie qui s'était formée pour établir une ligne entre Baltimore, New-York et Oswego, Sans l'énergie de Morse et de quelques uns de ses amis, la télégraphie en restait là.

De nouvelles combinaisons furent trouvées, des améliorations furent introduites dans le fonctionnement des appareils, et il n'est pas nécessaire de dire que l'invention de Morse a parfaitement réussi. Le globe enveloppé de fils électriques est là pour en rendre témoignage.

Le mérite de Morse a été partout dignement apprécié. En 1848, l'empereur des turcs lui envoya une décoration en diamants. La Prusse, l'Autriche et le Wurtemberg lui décernèrent des médailles d'or, la France le créa chevalier de la Légion d'honneur, le Danemark, chevalier de Dennebrog, l'Espagne, Commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique. Enfin les puissances européennes lui firent, à la suggestion de l'empereur Napoléon III, une cadeau de \$100,000. Il a été élu membre de toutes les sociétés savantes, et pour couronner le tout, une statue lui a été élevée à New-York.

Morse a donc été du petit nombre des grands inventeurs qui ont vu leur mérite reconnu et leur travail récompensé.

### COMPTES PUBLICS.

Ottawa, 16 Avril.

Les Comptes-Publics ont été soumis aujourd'hui, et voici comment ils se décomposent:—  
Les centins sont omis dans ce tableau.

#### RECETTES.

Fonds Consolidé,—	\$11,841,104
Douanes, 1871.....	4,295,944
Bureau de poste y compris les mandats etc.....	612,630
Travaux publics y compris les chemins de fer.....	1,146,240
Estampilles.....	183,319
Intérêts sur placements.....	554,383
Terres de Pardonance.....	95,216
Casuel.....	19,737
Primes et E-compte.....	92,019
Impôts sur Banque.....	39,588
Amendes, forfaitsures et saisies.....	47,577
Droits de tonnage, Police Riveraine	21,345
Droits de tonnage, Fonds des marins.....	30,409
Droits perçus sur les passagers, émigration.....	36,750
Interprétions des Chemins de Fer et bâtenaux à vapeur.....	10,692
Pêcheries.....	12,408
Milice.....	61,197
Pénitenciers.....	7,393
Diverses recettes spéciales.....	124,817
Chemins de Fer de la Nouvelle-Ecosse—compte d'omnibusage.....	20,383
Do—Nouveau Brunswick.....	27,194
Fonds de retraite.....	5,434
Total.....	49,470
Total.....	\$19,335,560

#### DÉPENSES.

Intérêt sur la dette publique.....	\$5,165,304
Dépenses de direction.....	396,036
Fonds d'amortissement.....	421,666
Primes d'escompte et de change.....	30,618
Gouvernement civil.....	642,300
Administration de la justice.....	314,410
Police.....	39,547
Inspecteurs des Pénitenciers et Prisons.....	219,212
Législation.....	356,205
Expéditions géologiques et observations.....	45,779
Arts, agriculture et statistiques.....	6,173
Recensement.....	159,506

Emigration et quarantaine.....	71,790
Hôpitaux de marine et marins.....	25,551
Pensions.....	7,111
Milice et défense.....	968,742
Travaux Publics.....	765,858
Service des vapeurs sur mer et sur les eaux de l'intérieur.....	359,038
Phares et service côtier.....	324,602
Pêcheries.....	97,827
Coupe du bois.....	62,130
Inspection des chemins de fer et vapeurs.....	8,321
Subsides aux Provinces.....	2,624,940
Divers.....	1,650,746
Charges sur le revenu—Douanes.....	500,441
Do—Excise.....	129,563
Do—Bureau de Poste.....	815,470
Do—Travaux Publics.....	831,071
Do—Revenus moindres.....	35,436
Fonds de Retraite.....	12,850
Territoires du Nord-Ouest.....	14,243
Fonds consolidé pour 1868.....	13,687,928
Do, pour 1869.....	14,379,174
Do, pour 1870.....	15,512,225
Débitures, 1-71.....	80,000
Stock de la P.issance.....	208,292
Banques d'Épargnes.....	1,493,561
Total des emprunts pour 1868.....	2,974,600
Do, pour 1869.....	19,961,924
Do, pour 1870.....	4,345,952
Do, pour 1871.....	1,782,154
Fonds consolidé—Rachat de la dette pour 1871.....	641,893
Banques d'Épargnes.....	335,931
Total du rachat.....	980,824
Do, pour 1868.....	337,619
Do, pour 1869.....	1,784,116
Do, pour 1870.....	948,556
Comptes ouverts, placements.....	812,931
Province du Canada.....	1,224
Do d'Ontario.....	89,268
Do de Québec.....	20,615
Do Nouvelle-Ecosse.....	461
Do Nouvelle-Ecosse, comptes en suspens.....	14,455
Do Nouveau-Brunswick, do.....	5,732
Recettes pour 1871—Comptes de subsides d'Ontario et Québec.....	1,725,156
Comptes particuliers d'Ontario et Québec.....	35,661
Fonds des Indiens.....	248,277
Droits d'auteurs.....	567
Pensions des veuves, etc., etc.....	2,044
Dividendes non payés.....	48,313
Banque du Haut-Canada—compte de liquidation.....	56,637
Propriétés militaires.....	265
Agents coloniaux de la Couronne.....	3,439
Bureau de papeterie—compte de stock.....	80
Total des comptes ouverts, 1868.....	3,802,599
Do—pour 1869.....	2,419,510
Do—pour 1870.....	2,976,233
Do—pour 1871.....	3,065,22
Fonds consolidé pour 1871.....	19,335,560
Emprunts.....	1,782,154
Comptes ouverts.....	3,065,122
Total pour 1868.....	20,465,128
Do—pour 1869.....	36,760,609
Do—pour 1870.....	22,774,411
Do—pour 1871.....	24,182,838
Comptes ouverts—Placements.....	2,056,905
Territoire du Nord-Ouest.....	773,871
Travaux Publics.....	2,866,376
Compte de la dette de la Province du Canada.....	4,607
Do Ontario.....	1,153,598
Do Québec.....	790,000
Compte de la dette de la Nouvelle-Ecosse.....	14,455
Comptes de subsides.....	3,061
Compte de la dette du Nouveau-Brunswick.....	102,370
Do Compte en suspens.....	5,732
Comptes spéciaux d'Ontario et Québec.....	14,152
Fonds Municipal, Ontario.....	114
Fonds des Indiens.....	185,155
Pensions.....	4,477
Droits d'auteurs.....	532
Dividendes non payés.....	5,810
Banque du Haut-Canada, compte des syndicats.....	150,000

Do	Compte d'avances.....	32,437
	Agents coloniaux de la Couronne.....	3,458
	Total des Comptes ouverts pour 1868.....	5,269,172
Do	pour 1869.....	14,085,005
Do	pour 1870.....	6,726,700
Do	pour 1871.....	8,167,109
	Fonds Consolidé, 1871.....	15,623,081
	Rachat.....	980,824
	Comptes ouverts.....	8,167,109
	Total pour 1868.....	19,092,945
Do	pour 1869.....	20,807,205
Do	pour 1870.....	22,020,766
Do	pour 1871.....	24,771,076

Les rapports du Commerce et de la navigation soumis aujourd'hui, accusent un accroissement encore plus considérable que l'an dernier du Commerce de la Puissance.

La quantité totale des marchandises enregistrées pour la consommation en 1869-70 a été de.....	71,237,603
Et les droits ont été de.....	9,462,940
Les exportations ont été de.....	73,73,490
Do pour 1869-70.....	

Maintenant pour 1870-71, les importations ont été de \$6,947,482, avec des droits s'élevant à \$11,843,635; et les exportations ont atteint le chiffre de \$74,173,118, ce qui indique une augmentation dans la valeur des importations par la consommation de \$15,700,579, et de \$2,380,715, pour les droits, et aussi une augmentation dans les exportations de \$600,125.

Les marchandises importées d'Angleterre ont augmenté de \$38,595,433 à \$49,168,170, ce qui donne une augmentation de 24.4 par cent, et durant la même période, l'augmentation dans les importations des Etats-Unis a été de \$4,294,221, ce qui donne \$29,022,357, pour le chiffre total des marchandises importées des Etats-Unis.

La valeur des exportations en Angleterre est tombée de \$24,950,925 à \$24,173,224, et nos exportations aux Etats-Unis ont également diminué de \$32,984,625 à 30,975,642, ce qui laisse cependant un surplus de \$1,953,255 sur les marchandises importées des Etats-Unis. Le chiffre de nos affaires avec les Indes Anglaises a augmenté de 538,671 sur le chiffre de l'année précédente, ce surplus est représenté entièrement par nos exportations. Nos exportations à Cuba ont augmenté de \$218,596, tandis que les importations des colonies espagnoles au Canada ont diminué de \$412,491.

La valeur des marchandises importées à Manitoba pendant les six mois commençant le 1er janvier pour finir le 30 juin 1871 a été de \$28,633 et le montant des droits perçus de \$15,723. La valeur des exportations, durant la même période, a été de \$30,520, cette somme est représentée principalement par les fourrures. Voici un état des quantités et de la valeur des principaux articles produits en Canada, pendant l'année fiscale:

Produits des Mines.....	\$ 3,221,461
do Pêcheries.....	3,994,275
do Forêts.....	22,352,211
Annuaux et leurs produits.....	12,582,925
Produits Agricoles.....	9,853,146
Manufactures.....	2,201,331
Total.....	\$54,205,349

Le nombre total des vaisseaux construits dans la Puissance et de leur tonnage se répartit comme suit: Ontario, 55 vaisseaux, tonnage 7,777; Québec, 80 vaisseaux, tonnage 10,654; Nouvelle-Ecosse, 146 vaisseaux, tonnage 44,307; Nouveau-Brunswick, 108 vaisseaux, tonnage 33,353.

Sur le tableau suivant, on verra le pourcentage des droits collectés dans chaque province: Ontario 23-20 par cent, Québec, 50-26, Nouvelle-Ecosse, 11-32 par cent, Nouveau-Brunswick 10-22 par cent.

Les rapports du revenu de l'intérieur soumis aujourd'hui indiquent que, déduction faite des remboursements, le revenu pour l'année, provenant de toutes les sources, s'est élevé à \$5,120,647 et que, à part le coût du Bureau du surintendant des cutters à Montréal et Québec, le service extérieur a coûté \$174,509, ce qui est moins que trois par cent sur la perception.

Le Bureau du Surintendant des Cutters coûte \$62,921 et les droits perçus s'élevèrent à \$63,228. L'augmentation du Revenu sur 1869-70 a été

de \$717,182; sur 1850, en prenant le revenu des mêmes sources existant alors comme aujourd'hui, de \$4,618,920; et l'augmentation sur 1867-68 alors que les mêmes sources de revenu existaient, est de \$1,373,383.

L'exercice compte pour \$636,920 dans l'augmentation de l'an dernier.

L'augmentation dans la consommation des spiritueux sur 1870 a été de 408,217 gallons et sur 1869 de 1,409,477 gallons ce qui représente un accroissement de revenu de \$257,388 et de 382,119 respectivement.

L'augmentation dans la quantité de malt enregistré pour la consommation durant l'année a été de 3,940,145 quarts et la quantité de bière manufacturée a été de 553,548 gallons de plus que l'an dernier.

La quantité de malt exportée a été de 6,254,850 quarts, ce qui constitue une augmentation de près de 20 par cent. Le revenu tiré du tabac a été de \$254,606 de plus que l'an dernier et la quantité de toutes les espèces de tabac manufacturé en entrepôt le 1er juillet 1871 était de 3,045,594 lbs. et du tabac exporté de 689,532.

La quantité de pétrole enregistrée pour la consommation a été de 8,198,648 gallons de plus qu'en 1869-70 et l'exportation de 5,531,780 gallons, ce qui fait une augmentation de 257,682 gallons.

CHAMBRE DE COMMERCE DE HALIFAX.

Le *St. John's News* nous apprend que la Chambre de Commerce de Halifax, N. E., vient de se réorganiser et promet d'être de grande utilité pour l'avancement des intérêts commerciaux de la Nouvelle-Ecosse et de Halifax en particulier. Les réorganiseurs ont réussi à triompher des objections qu'avait une certaine classe de coopérer avec la Chambre de Commerce de la Puissance, et il a été nommé un Comité qui doit prendre les moyens de s'affilier à cette Chambre. Le nombre des membres s'est considérablement accru depuis quelques jours, et sous la direction d'un comité exécutif composé d'hommes influents et respectables, on parle de construire une bourse avec chambre de lecture dont le coût sera de \$40,000. Cette démarche fait honneur aux négociants de Halifax, et nous espérons que les grandes espérances que l'on fonde sur l'établissement de cette Chambre ne seront pas déçues.

ENCANTEUR DU GOUVERNEMENT.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Orville St. Marie a été appointé à l'autorité du Gouvernement pour remplacer M. John Leeming qui se retire des affaires.

BULLETIN JUDICIAIRE.

COUR DE CIRCUIT.  
Hon. Juge Berthelot.

Avril 6, 1872.

Céline Martineau vs Angers et al., et Anna Fontaine vs Angers et al.

La Demanderesse réclame des Défendeurs le salaire de cinq jours et demi d'ouvrage. A cette action les Défendeurs ont plaidé: Qu'ils sont manufacturiers de chaus-sures, qu'ils emploient au moins deux cents ouvriers et que, pour la bonne administration de la manufacture, divers avis et règlements ont été publiquement affichés. Qu'entre autres avis, le suivant est placé sur la porte d'entrée: Toute personne qui laissera son emploi dans le courant de la semaine, sans donner huit jours d'avis, perdra l'argent qui lui sera dû." Que la Demanderesse n'a donné aucun avis, tel que requis par ce règlement et que son départ imprévu et sans raison légitime a causé de grands dommages aux Défendeurs. Conclusions demandant le débouté de l'action, ou au moins jugement sans frais.

Lors de l'audition il fut établi que la Demanderesse avait été engagée à la semaine et non à la journée et il fut admis qu'aucun avis n'avait été donné aux Défendeurs de l'intention qu'avait la demanderesse de laisser leur emploi. Les Défendeurs établirent que la Demanderesse

avait connaissance du règlement en question et que son départ imprévu avait causé des dommages aux Défendeurs en empêchant la confection d'ouvrages commandés.

*Per curiam.* Il est bon que l'on sache que la Cour ne peut approuver la conduite de la Demanderesse. Les grands manufacturiers, qui font gagner le pain à tant de pauvres gens doivent trouver protection devant les tribunaux, lorsqu'aucune raison légitime ne peut justifier le départ d'un employé; sans cette protection, les travaux entrepris se trouveraient sans cesse arrêtés, selon le gré des employés et au grand dommage des contractants. S'il est juste que le maître traite bien son employé, il est juste aussi que l'employé suive les règlements qui sont faits pour la bonne administration des affaires d'une manufacture.

Jugement pour la Demanderesse mais sans frais.

Jugé:—Qu'à moins de raisons bien légitimes, un employé ne peut se dispenser de suivre les règlements publics affichés dans une manufacture pour la bonne administration des affaires de l'établissement.

Que, sous ces circonstances un employé est tenu d'observer un règlement conçu en ces termes: Toute personne qui laissera son emploi dans le cours de la semaine sans donner huit jours d'avis, perdra l'argent qui lui sera dû.

Bourgonin et Lacoste pour la Demanderesse. T. et C. C. de Lorimier pour les Défendeurs.

COUR DE CIRCUIT, ST. HYACINTHE.

Coram: L. V. Sicotte, J.C.S.  
Perreault vs. Couture.

Jugé: Que la promesse faite par un enchérisseur, de payer une certaine somme à un autre enchérisseur pour le faire cesser d'enchérir à une vente publique, est un engagement contracté aux bonnes mœurs et à l'ordre public.— Que cet engagement est nul et ne peut donner droit d'action.

Le demandeur, dans son action, allègue que le 17 octobre dernier, désirant se rendre adjudicataire d'un immeuble mis en vente par le sheriff, il commença à mettre des enchères, mais que le défendeur, ayant des intérêts à sauvegarder dans la vente du dit immeuble, offrit à et alors de lui payer une somme de \$15.00, à première demande, si lui, le demandeur, voulait cesser ces enchères et ne pas nuire au défendeur dans les enchères qu'il désirait mettre sur le dit immeuble.

Que le demandeur cessa de mettre des enchères sur le dit immeuble qui fut adjugé au défendeur à des conditions avantageuses, grâce à l'abstention du demandeur; et il conclut à Jugement contre le défendeur pour la dite somme de \$15.00, avec intérêt et la défense—

La défendeur, dans sa défense au fonds en droit, prétend que les allégations de l'action sont insuffisantes en loi pour permettre au demandeur d'en obtenir les conclusions, parce que la convention qui y est alléguée est contre les bonnes mœurs et l'ordre public, et que la dite convention, fut-elle vraie, ne donnerait nullement au demandeur le droit d'action réclamé—

La Cour, après avoir entendu les parties sur la défense en droit et avoir exposé les faits de la cause fit les remarques suivantes:

Pothier dans son traité des obligations, No. 43, dit: "Lorsque la cause pour laquelle l'engagement a été contracté est une cause qui blesse la justice, la bonne foi ou les bonnes mœurs, cet engagement est nul, ainsi que le contrat qui le renferme"; et il cite pour exemple le cas d'une partie saisie qui se ferait promettre une somme d'argent pour remettre les titres de la propriété. Cette convention est, suivant lui basée sur une cause qui blesse la justice—L'article 990 de notre code Civil déclare que la considération est illégale quand elle est prohibée par la loi, contraire aux bonnes mœurs, et à l'ordre public; et suivant l'article 989, le contrat sans considération ou fondé sur une considération illégale est sans effet—

Une engagement pour faire tort à autrui blesse la justice et est contre la moralité—S'engager à cesser d'enchérir, moyennant paiement par un autre enchérisseur est un combi-

raison, une manœuvre dont le but est de faire vendre l'héritage le plus bas prix possible. C'est donc un complot contre l'intérêt du saisissant et du saisi. Le but des enchères comme de la vente public est d'obtenir le plus haut prix du bien saisi; c'est s'enrichir du bien d'autrui que d'employer des moyens propres à empêcher ce résultat qui est celui que veut l'ordre public, en protégeant tous les citoyens contre des complots. Cette conspiration peut être punie comme offense contre la loi, pratiquée pour faire tort à autrui—

C'est fraude contre des tiers, action contre le but de la loi, contre les lois de la justice; c'est chose contraire à ce qui est juste entre les hommes. Larombière, Vol 1, art. 1133, No. 12, s'exprime comme suit: "Au nombre des causes contraires aux bonnes mœurs, nous comptons les causes injustes, c'est-à-dire celles qui offensent la bonne foi et l'équité essentielles aux relations humaines," et il donne pour exemple le paiement qui serait fait à une personne pour reprendre le dépôt qui lui aurait été confié—

La cause de l'action du demandeur offense la bonne foi et l'équité essentielles aux relations humaines. La défense en droit et bien fondée et l'action est déboutée.—MM. Fontaine & Mercier, pour le Dair. M.M. Chagnon & Sicotte, pour le Defr.

On nous signale un fait que nous croyons sans exemple dans les annales du commerce de bois. Dans les chantiers de M. G. B. Hall, sur le haut de la rivière Matawin, on a coupé deux bilots cet hiver qui donnent 22 toises et 22 pouces. On voit qu'il reste encore de belles pinieres dans le territoire du St. Maurice.

**NOUVELLES MARITIMES.**

Le navire *Lake Huron*, sauvé récemment, aux Escoumins, est parti, mardi, pour aller prendre la mer.

La barque *Strathville*, arrêtée dans la glace à Saint-Valier, et qui a passé l'hiver en cet endroit, est arrivée, hier matin, à pleines voiles, à Indian Cove. Il paraît qu'elle n'avait pas de gouvernail, ce qui ne l'a pas empêchée d'arriver à bon port.

La navigation est ouverte à Toronto. Une goëlette y est arrivée de Kingston.

—On mande d'Ontario qu'on s'y occupe d'une entreprise qui intéresse surtout Québec. C'est d'ouvrir une communication par eau entre le St. Laurent, près de Trois-Pistoles, et Fredericton, par la rivière Saint-Jean, au moyen de creusement et de canaux. La route suivie serait, à partir du St. Laurent par la rivière des Trois-Pistoles, le lac Temiscouata, la rivière Madawaska et la rivière Saint-Jean jusqu'à Fredericton, et elle nécessiterait peu de navigation artificielle.

Elle aurait pour effet d'épargner un long voyage par le Golfe autour du Nouveau-Brunswick, et le fret et les passagers pourraient promptement arriver à Québec à l'intérieur de cette province et à Saint-Jean, tandis que la frontière du Maine pourrait en bénéficier. On croit que les frais d'ouverture de cette route ne seraient pas trop considérables. Toute la rive Sud du St. Laurent en retirerait de grands avantages.

**AVIS AUX MARINS.**—Avis a été reçu que des lanternes sont maintenant visibles dans la Baie de Miramichi dans les positions suivantes, à savoir: Deux lanternes à Luckleberry. L'extérieure ou celle du Nord-Ouest porte une lumière blanche fixe et brille sur une construction point en blanc, très en vue, indiquée sur la carte comme exhibant deux lumières. L'intérieure ou celle du Sud-Est porte une lumière blanche et fixe, sur le côté est d'une grange peinte en blanc et est mise en relief par une bande noire peinte au dessus de la ligne médiane du toit; cette bande, en ligne avec la lanterne extérieure, est le point d'indication aux navires pour traverser la barre extérieure et conduit à la bouée Lump. La nuit, les deux lumières doivent être mises et gardées en ligne.

Deux lanternes à lumières fixes et blanches sont placées à la Pointe du Chêne; l'une à la place de la "Lanterne Blanche" sur la carte, et l'autre à la Pointe. La bouée de Narrows (*Narrows Buoy*) est mouillée en ligne avec les deux lanternes.

Une lumière fixe brille de deux lanternes

placés à l'ouest de la Pointe Malcolm dans la rivière

—De tous côtés dans la raide de Québec on est occupé à couper les glaces autour des navires et bateau en quartiers d'hiver.

**NAUFRAGE.**—Le navire *Dacian* qui avait laissé Londres le 24 mars, après une traversée orageuse, n'était plus qu'à 25 milles d'Halifax quand il se heurta contre un récif connu sous le nom de Flint Rock et se remplit immédiatement d'eau.

Ce bâtiment, qu'on croit perdu entièrement était en fer et avait été construit à Glasgow en 1868. Il avait 237 pieds sur 30 avec une profondeur de 19 pieds. Sa capacité était de 4.038 tonneaux et il était commandé par le capitaine James Laird, officier d'une grande expérience. Le vaisseau et une grande partie de la cargaison étaient assurés à la compagnie océanique anglaise.

On écrit de Halifax à la date du 11 courant: Le steamship *Lady Head*, le seul en disponible dans le port d'Halifax, est parti ce matin pour le lieu où le *Dacian* a fait naufrage avec des plongeurs, des embarcations, des appareils de sauvetage, etc. Des remorqueurs et des allèges ont été aussi expédiés sur les lieux du sinistre. Le *Dacian* avait une cargaison de 1.338 colis pour Halifax et 774 pour St. Jean, N. B., consistant principalement en Dry Goods et formant la principale partie de l'importation du printemps des principales maisons de ces deux villes engagées dans le commerce de nouveauté.

Le naufrage du *Dacian* nécessitera le renouvellement des commandes qui ont été de suite transmises par câble sous-marin.

Les navires suivants étaient à prendre leurs cargaisons à la date du 26 Mars;

- City of Montréal, Niggin, Londres pour Québec.
- Rock City, Holmes, Londres pour Québec.
- Ezabete Yeo, Scott, Liverpool pour Québec.
- Aeme, Devine, Liverpool pour Québec.
- Crema, Quinn, Liverpool pour Québec.
- Jahn, Mitchell, Liverpool pour Québec.
- John Barbour, W. Y. Swansea pour Québec.
- Chaudière, Wilson, Londres pour Montréal.
- Eumenides, Staratt, Liverpool pour Montréal.
- Lake Superior, Ritchie, Liverpool pour Montréal.
- Staffa, Grant, Liverpool pour Montréal.
- Gateside, Simpson, Liverpool pour Montréal.
- Advance, Morison, Liverpool pour Québec.
- Lake Constance, Hatfield, Londres pour Montréal.
- Tinto, Smith, Liverpool pour Montréal.
- New Brunswick, Atkinson, Liverpool pour Montréal.
- Perseverance, Randell, Liverpool pour Québec.
- Varuna, Kerr, Liverpool pour Montréal.
- Alarm, Watson, Liverpool pour Québec.
- Heracles, Neilson, Liverpool pour Québec.
- Barham, Rellum, Liverpool pour Québec.
- Louisa, Glover, Liverpool pour Québec, via Cardiff.

Maxwell, —, Liverpool pour Québec.

- Ajax, Alexander, Londres pour Montréal.
- Lake Erie, Selater, Liverpool pour Montréal.
- Missouri, Cook, Liverpool pour Québec.
- Thornhill, Melmore, Liverpool pour Québec.
- Anna, Wilhelmson, Liverpool pour Québec.
- Merrington, Curtis, Liverpool pour Québec.
- Kong Severe, Barrow pour Montréal.

Les vaisseaux suivants avaient fait voile pour les ports du Canada:

- Reliance, Ambury, de Liverpool, 6 Février, pour Québec via Barrow.
- Maggie, de Hull, 6 Février, pour Montréal.
- Harlequin, Hill, de Shields, 7 Février, pour Carthagina et Québec.
- Khedive, Evans, de Hartlepool, 7 Février pour Montréal.
- George Clark, Drake, de Margate, 26 Février, pour Montréal.
- Constitution, Thornburn, de Bristol, 5 Mars, pour Québec via Cardiff.
- River Ganges, Purcell, de Liverpool, 18 Mars, pour Montréal.
- Lake Superior, de Liverpool, 25 Mars, pour Montréal.
- Lake Michigan, de Liverpool, 26 Mars, pour Montréal.
- Louisa, à Appledore, 15 Mars, toué de Liverpool pour Québec.
- Ella, McKenzie, de Bristol, 19 Mars, pour Québec via Cardiff.

- Astrea, de Cardiff, 11 Mars, pour Québec.
- Albatross, de Grangemouth 11 Mars, pour Québec.
- City of Quebec, Reunie, Gravesend, 22 Mars, pour Montréal.
- Roseneath, McConnell, Halifax, 23 Mars, pour Montréal.
- Medora, Shaw, Liverpool, 22 Mars, pour Montréal.
- John Bull, Harris, Gravesend, 22 Mars, pour Montréal.
- Amelin, Guidice, Marseilles, 22 Mars, pour Montréal.
- Gleniffer, Cumming, Glasgow, 25 Mars, pour Montréal.
- Kildonan, Lonie, Glasgow, 25 Mars, pour Montréal.
- Strathavon, Dugnette, Glasgow, 25 Mars, pour Montréal.
- Lake Michigan, Buchanan, Glasgow, 25 Mars, pour Montréal.
- Shandon, McVicar, Glasgow, 25 Mars, pour Montréal.
- Cherokee, Forgie, Glasgow, 25 Mars, pour Montréal.
- Abeona, Hamilton, Glasgow, 25 Mars, pour Montréal.
- Lake Leman, Stewart, Marseilles, 25 Mars, pour Montréal.
- Chippewa, Grosart, Greenock, 28 Mars, pour Montréal.
- Jas. W. Etwell, Wreen, de Belfast, 8 Mars, pour Montréal.

Il y aura cette année 48 steamers qui voyageront entre Liverpool, Londres, Glasgow, etc. Québec et Montréal: la ligne Allan en aura 21, à savoir:

Polynesian	4,100	En construction
Circassian	3,400	En construction
Sarmatian	3,600	Capt. J. Wylie
Scandinavian	3,000	Capt. Ba lantyne
Prussian	3,000	Capt. Dutton
Austrian	2,700	Capt. Brown
Noravian	2,700	Capt. A. Afrd.
Moravian	2,650	Capt. Graham
Peruvian	2,600	Lt. Smith
Germany	3,250	Capt. Trocks
Gaspian	3,290	Capt. Ritchie
Hibernian	3,434	Capt. R. S. Watts
Nova Scotian	2,300	Capt. Richardson
North American	1,784	Capt. Miller
Corinthian	2,400	Capt. Jas. Scott
Ottawa	1,834	Lt. Archer
St. David	1,650	Capt. E. Scott
St. Andrew	1,432	Capt. H. Wylie
St. Patrick	1,207	Capt. Stephen
Norway	1,100	Capt. C. N. Mylius
Sweden	1,150	Capt. Mackenzie

La ligne Temperly entre Londres, Québec et Montréal aura 8 steamers, à savoir:

Scotland	2057 Tons.	Hector	1979 Tons
Thames	1647 "	Medway	1823 "
Nile	1440 "	Niger	1442 "
Tweed	1304 "	Severn	1220 "

La ligne de Liverpool, Québec et Montréal aura 8 steamers, à savoir:

Shandon	Potomac.
Lady Lyceet	Nynaza.
Ganges.	Tiber.
Tagus,	Trent.

La ligne de Barow-in-Furness et Montréal aura 7 steamers, à savoir:

Aral	2600 tons.	Enxime	1600 tons.
Nelson	1600 "	Gaspian	1600 "
Bothnia	1600 "	Timsah	1600 "
Trafalgar	1600 "		

La ligne Beaver entre Liverpool et Montréal aura 4 steamers, à savoir:

Bewick, neuf.	2000 tons.
Redwater, neuf.	2000 "
South Fyne, neuf.	2000 "
Bengalese, neuf.	2000 "

Le clipper *Abeona*, de Glasgow, un des voiliers de la ligne Allan, était à la hauteur du Port au Bas-que le 10 courant, incapable de précéder plus loin en conséquence de la quantité de glace qu'il y avait dans le Golfe.

—Le *Sarmatian* est arrivé à Portland Mardi, à 11.55 a.m., avec 84 passager de chambre et 906 passagers d'entrepont.

—Le Canal Welland sera ouvert à la navigation Lundi prochain.

Deux vaisseaux appartenant à Messrs. Simcennes et McNaughton, le *Champlain* et le *Hope*, ont été calés à fond par les glaces, Vendredi, dans le Canal de Chamblay. Les dommages sont considérables.

PRIX COURANTS
MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et
Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par
forte quantité. Les acheteurs en petites quantités
ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés,
mais à payer une légère avance pour couvrir les frais
d'un magasinage, charroriage, assurance, &c., &c.
Le prix son sujet aux fluctuations du marché.

Table listing various commodities such as CAFE VERT, CHOCOLAT, CARAO, CHICOREE, CHANDELLE, CLERGES, CITRONS, DROGUES & FEINFURES, and EMPOIS with their respective prices.

Table listing various commodities such as Noix de Bresil, Huile d'Olive, Melasse, Marinades, Pates, Riz, Savon, Sucre, Sirop, and Vinaigre with their respective prices.

Table listing various commodities such as TAB C. manufacturé par quantité de 25 boîtes on
50½ de b'ites en douane, Fancy bright, Bright, and others with their respective prices.

Table listing various commodities such as Alcalis, Comestibles et Produits de la
Ferme, &c., ALCALIS, COMESTIBLES, FARINES, GRAINS, and POISSON with their respective prices.

Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c.

Table listing various iron and metal goods such as haches, fourches, clous, and souliers, with prices in dollars and cents.

Chaussures, Cuirs et Peaux.

Ouvrages pour Hommes.

Table listing men's footwear and leather goods, including various styles of boots and shoes, with prices.

Table listing various types of shoes (souliers) and boots, including descriptions like 'à oreilles buff' and 'lucres vache'.

Ouvrages pour Garçons.

Table listing boys' shoes and boots, such as 'Bottes en taure semelles rapportées'.

Ouvrages pour Enfants.

Table listing children's shoes and boots, including 'Bottes taure sem. rap. bouts en cuir'.

Ouvrages pour Femmes.

Table listing women's shoes and boots, such as 'Bals buff dentelées, hautes, D.S. et S.S. p.fm.'.

Ouvrages pour Filles.

Table listing girls' shoes and boots, including 'Bals buff hautes dentelées D. S. et S. S.'.

Ouvrages pour Enfants.

Table listing children's shoes and boots, such as 'Bals buff hautes, dentelées D.S. et S.S. 6à10.'.

CUIRS-

Table listing various types of leather goods, including 'Cuir à Semelle, No. 1 B. A.' and 'Cuir à Harnais'.

Table listing various types of sheepskins (Vaches Ciréo, unio, carléo) and their prices.

Table listing various types of furs (PEAUX) and their prices.

Vins et Spiritueux.

Table listing various types of beer (BIERE) and spirits, including 'Allsopp, bouteilles' and 'Bass, bouteilles'.

EAU DE VIE-

Table listing various types of brandy and wine, such as 'Grand Frère' and 'Chalopin'.

GENIEVRE-

Table listing various types of gin (GENIEVRE) and their prices.

Cuirs et Peaux-

Table listing various types of leather goods and furs, including 'Bols et Dunlop' and 'DeKuyper'.

OLD TOM-

Table listing various types of Old Tom brandy and their prices.

RUM-

Table listing various types of rum, such as 'Jamaïque' and 'Demarara'.

VINS XERES-

Table listing various types of Xeres wine, including 'Paul Emilio Thomas' and 'Montillo'.

PORTO-

Table listing various types of port wine, such as 'No. 1, 2 et 3' and 'Parragono'.

WHISKY ECOSSAIS-

Table listing various types of Scotch whisky, including 'Ramsay' and 'Bullock, Laid & Co'.

WHISKY IRLANDAIS-

Table listing various types of Irish whisky, such as 'Cork Distillery' and 'Dunville'.

CHAMPAGNE-

Table listing various types of champagne, including 'Moët & Chandon' and 'No. 1, bouteilles'.

Roderer .....	15 00	..	20 00
Jules Mumm .....	15 00	..	20 00
Bouché Fils .....	15 00	..	20 00
ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douane et par lot de 21 tonnes—			
Dow & Cie .....	50	..	52 1/2
H. Corby & Fon .....	47 1/2	..	50
J. P. Wisor & Cie .....	47 1/2	..	50
Gooderham & Worts .....	—	..	50

**CHARLES ALEXANDER & FILS,**  
[ÉTABLIS EN 1842,]  
**CONFISEURS EN GROS**  
FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Four- nitures de Pharmaciens en maga- sin et faites à ordre.

AUSSI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifi- ques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frangé et de Mottos, Cornets d'abondance.

387 et 391, Rue Notre-Dame.

**MARMALADE.**

Caisse de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.  
Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14lbs.

AUSSI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabri- quée en Mars] en pots de 1 lb.  
Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

**CHAS. ALEXANDER & FILS,**  
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

**ON DEMANDE**

UNE PERSONNE QUI POSSEDE QUELQUES MILLE DOLLARS comme associé dans un établissement d'épicerie,

S'adresser à

L. E. MORIN & CIE.  
Bureau du *Négociant Canadien*.  
MORIN & CIE.,  
Courtiers.

ou à

**ON DEMANDE**

UN ASSOCIÉ qui peut disposer de SEPT A HUIT MILLE DOLLARS comme associé dans une Manufacture de Remèdes Patentes qui ont un grand débit au Canada et aux États-Unis.

S'adresser à

L. E. MORIN & CIE.,  
Bureau du *Négociant Canadien*.  
MORIN & CIE.,  
Courtiers.

ou à

**AU COMMERCE D'ÉPICERIES.**

UNE PERSONNE ayant beaucoup d'expérience dans le commerce de la ville et de la campagne et capable d'influencer une nombreuse clientèle, désirerait trouver une place comme vendeur dans un établissement de première classe.

S'adresser à

L. E. MORIN & CIE.,  
MORIN & CIE.,  
Courtiers.

ou à

UNE MAISON DE BORDEAUX faisant le commerce de FRUITS SECS et autres arti- cles d'exportation au Canada.

**Demande un Agent a Montreal**

Capable d'influencer des commandes du com- merce en gros. On requerra des références sus- tisfaisantes en Angleterre ou en France.

S'adresser franco à

LÉON ESPENANT, Ecr.,  
Hôtel du journal *La Gironde*,  
BORDEAUX.

**RHUM DE DEMERARA**  
20 TONNES à vendre par MORIN & CIE.,  
Courtiers.

**DEMENAGEMENT.**

MORIN & CIE., Courtiers et Commissionnaires, transporteront prochainement leur Bureau au CORN DES RUES ST. PAUL ET ST. NICOLAS.

**ANCELLE & MORICE**

IMPORTATEURS DE

**Produits Français**

SEULS AGENTS POUR

L'Eau de "Mélisse" des Carmes Déchaussés et pour la Liqueur "Bénédictine" des Moines Bénédictins de l'abbaye de Fécamp

Transporteront au PREMIER MAI 1872, leurs Magasins au Nos. 342 et 344, RUE ST. PAUL.

Ils recevront à l'ouverture de la Navigation par les navires HERON et THURON de Bordeaux, et DEODAR et AMERICA de Marseille un assortiment complet de VINS et de PRODUITS FRANCAIS, qu'ils offriront en vente à l'arrivée des navires.

**AVIS**

EST PAR LE PRÉSENT DONNE que la société qui existait ci-devant entre les Soussignés comme marchands, en la ville de Terrebonne, sous le nom de J.-BIE BERNARDIN, a été dissoute de consente- ment mutuel.

THEODORE ROUSSIL,  
J.-BIE BERNARDIN.

Terrebonne, 1er Mars 1872.

**Dissolution de Société.**

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Épiciers, sous la raison sociale de SENEÇAL CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENEÇAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENEÇAL,  
PIERRE JOLY.

**AVIS.**

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'honneur qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 24 rue St. Paul et Nos. 203 et 211 rue des Capucins, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY.

Ci-devant de la maison Sénécal, Cadieux & Joly.

**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.**

**DANS LA COUR SUPERIEURE.**

CANADA } Dans l'affaire de  
Province de Québec. }  
DISTRICT DE MONTREAL. }

LOUIS PERRAULT

ET DE

CHARLES OVIDE PERRAULT,

Tous deux Imprimeurs et Éditeurs de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme ayant fait affaires comme tels en société à Montréal, susdit sous la raison sociale de "Louis Perrault & Cie."

Failles.

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par leurs créanciers et Vendeurs, le dix-septième jour du mois de Mai prochain ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par la effectuée, tant individuellement que comme ayant été en sociétés sous la dite raison sociale.

Montréal, le vingt-et-unième jour de Mars 1872.  
LOUIS PERRAULT,  
CHARLES OVIDE PERRAULT.

Par leur Procureur ad litem, P. R. LAFREYNE.



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DÉPARTEMENT DES DOUANES,  
OTTAWA, 11 avril, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

**SALLE D'ENCAN = TORONTO**

Etablie en 1834.

**F. W. COATE & CIE.**

AGENTS DE MANUFACTURES

**ENCANTEURS**

ET

**MARCHANDS COMMISSIONNAIRES**

RUE KING

TORONTO.

**G. H. DUMESNIL,**  
**Syndic Officiel,**  
NOTAIRE ET COMMISSAIRE

POUR QUÉBEC ET ONTARIO,

No. 5 Rue St. Sacrement, MONTREAL.

M. G. H. Dumesnil se charge aussi d'affaires à com- mission et succession, d'achat et de vente de proprié- tés, etc., etc., etc.

**E. GERIN,**  
Grand Propriétaire de  
**VIGNOBLES A ROUMAGNOLE,**  
**PRES COGNAC.**

Le navire "PRUDENCIA" quittera CHA- RENTE le premier Avril prochain, avec un char- gement de PRODUITS FRANCAIS, consignés aux soussignés, et consistant en:—

Barriques	}	EAU DE VIE de "GERIN" crus de 1864 à 1871
Caisse		EAU DE VIE de "GERIN" crus 1858 à 1871
Caisse	}	CHAMPAGNE différentes marques favorites.
Caisse		VIN CLARET de choix.
Futs	}	VIN BLANC "de GRAVE"
Caisse		CHAMPAGNES
Futs	}	VIN DE MESSE
Caisse		VIN MEAULX PIC, délicieux vin de table
Caisse	}	MOUTARDE FRANCAISE;
Futs		VINAIGRE &c &c &c

Le tout sera offert en vente à l'arrivée du navire. M. GERIN n'est pas un négociant, mais un pro- priétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surintendance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEBMING & CIE.,  
Consignataires.

Ventes par Encan

PAR JOHN LEEMING & CIE.

Grande Vente de



NOUVELLES EPICERIES

FRANCAISES ET ANGLAISES

Les Nouveaux TABACS

VINS, SP. RITUEUX,

&c., &c., &c.,

Aux Magasins de M.M. J. G. Shipway & Fils, rue St. Jean.

JEUDI, LE 25 AVRIL

Détails dans les catalogues.

Vente à DIX heures,

JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs.



VENTE ANNUELLE

POUR LE COMPTE de LA DOUANE

MAISON DE LA DOUANE. }  
MONTREAL, 16 Avril 1872. }

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que les EFFETS ET ECHANTILLONS énumérés ci-dessous et reçus à la Douane pendant l'année, et qui n'ont pas été réclamés des magasins d'examen de la Reine, seront vendus par enchère

SAMEDI, LE 27 AVRIL

S'ils n'ont pas été précédemment réclamés.

A. M. DELISLE,  
Collecteur.

EFFETS NON RECLAMES.

Reçu du	Marques et Nos. ou d'arr-c.	Colis et contenu
SS Austrian	T. Parker	1 Baril Teinture
SS Caspian	T. P.	1 " "
SS Ottawa	W. M. Korroll	1 Boite Graines
SS Moravian	C. G. K. 148	1 Caisse Marchandises de Fantaisie
Grand Tronc	J. Warren	1 Caisse Pierres pour Bijouteries
"	H. Lavigne	1 Baril Vernis
"	W. Murray	2 Colis Articles plâqués
"	D. Dewey	1 Boite articles en papier maché
"	B. Riche	5 Pièces de Machinerie
SS Medway	A. Murray	1 Baril Graines
"	[MH] 325	1 Baril Emery
SS Nova Scotian	J. F. Laudy	1 Boite Plantes
"	R. C. Hale	1 " "
SS Scandinavian	[GBR]	63-1 Csc. Broses
Grand Tronc	J. Baird & Co.	2 Barils bouteilles vides
SS Niger	[W] J. Wilson	1 Colis Verrerie
Grand Tronc	T. Rameaux	1 caisse effets privés
"	E. Meyer	1 Poêle de cuisine

SS Hibernian—[WE]—1 colis Verrerie  
M  
" —ARK—12 caisses Vin  
SS Medway—<C>—1 boîte Pamphlets  
Grand Tronc—M. Nolan—1 baril Encre d'imprimerie  
" —J. N. Richard—1 Enseigne  
" —H. F. Louis—1 " "  
" —H. J. Shaw—2 caisses, 3 colis, Décor de Théâtre  
SS Austrian—E. J. De Bellefeuille—1 caisse [Patins]  
SS Niger—<CB> 13-18—6 barils Encre d'imprimerie  
Grand Tronc—Alex. Watson & Cie—3 ballots [Quatre]  
" —Mulholland & Baker—1 colis Papier sablé  
" —J. Thompson—1 machine à cribler  
SS Hibernian—S. Hans—1 boîte Fromage  
" —C. Warner—1 baril Whisky  
SS Severn—J. Roy & Cie—1 colis Agrafes  
" —H. Chapman & Cie.—1 paquet Cire [Culinaire]  
SS Moravian—P. Luine—2 colis Effets privés  
SS Richmond < >—1 colis Faïence  
T  
Island Light—J. S. H.—1 boîte Vitres  
" —R.—1 " "  
" —T. T.—1 " "  
" —M.—1 " "  
" —Las de marques 3 " "  
" —M. W.—1 boîte " "  
" —R. L.—2 " "  
SS Sarmatian—[O] 0203—1 caisse Dry Goods  
Grand Tronc—J. I. Condy—1 boîte Ferronnerie  
" R. C. Jamieson—10 barils Ciment  
SS Caspian—S. B.—2 Caisse Figue  
SS Thames—J. S. C. Wurtelo—1 Pardessus  
" —O. F. C.—1 Baril Ciment  
Leonic—D.—1 Fut de Vin  
" —B.—1 " "  
" —G. E.—2 " "  
SS Hibernian—S. P.—1 Caisse et un Fut de Vin  
" —E. M. C.—1 " Effets en Couteau  
M 0112  
Grand Tronc R.—Mrs. Goody—2 Barils vides  
" —J. McMahon—3 Boites Verres de Montres  
SS Sarmatian—< >—4 Futs Whisky  
Grand Tronc R.—J. Date—1 Tuyau à Gaz  
" —McFarland—1 Baril Encre d'Imprimerie  
" —F. C. Stratton—2 Ballots de Chanvre, etc.  
SS Scotian—(M. B.) 1-5.—5 Caisse de Tubes en Cuivre  
" —E. S. W.—11 Caisse Vin  
SS Scandinavian—[X] 101-2.—2 Caisse Dry Goods  
" —Pillow Hersey & Co—1 Colis Plantes  
" —J. O. V.—3 Futs Vin  
M  
SS Austrian—T.—1 Ballot Poehes  
SS Prussian—W. M. 57.—1 Caisse Cuir  
SS Helen Marion—W. H. C.—300 Boites de Vitros  
Diverses adresses—34 Paquets d'Echantillons  
Pas de Marque—Un quantité de vieux Cable.  
Vente à ONZE heures.  
JOHN LEEMING & CIE.,  
Encanteurs de Sa Majesté.

FAENCE! VERRERIES!  
PRODUITS CHIMIQUES, &c., &c.  
Diverses consignations de Marchandises ci-dessus seront reçues par les premiers arrivages du printemps et offertes en ventes publiques le long des navires.  
JOHN LEEMING & CIE.  
Commissaires Priseurs.  
Bureaux au premier Mai—Coin des rues St. Nicolas et St. Paul.

EMMAGASINAGE.  
On s'occupera d'emmagasiner comme ci-devant aux spacieux magasins  
No. 30, RUE ST. NICHOLAS  
OVIDE STE. MARIE & CIE.

AVIS.

ETABLISSEMENT DE

COMMISSAIRE PRISSEURS

ET

COMMISSIONNAIRE.

J'ai vendu mes intérêts dans mon établissement de Commissaire Priseur et de Marchand Commissionnaire à

OVIDE STE. MARIE, ECR.,  
DE CETTE VILLE,

qui me succède dans toutes les branches de mon commerce sous les noms et raisons de JOHN LEEMING & Cie. Encanteurs et Marchands Commissionnaires. Quand un sort me le permettra, je serai heureux d'agir comme Commissaire Priseur pour la nouvelle maison aux magasins de négociants pour qui j'ai vendu depuis tant d'années et en leur offrant mes très sincères remerciements ainsi qu'un public de Montréal, pour les faveurs qu'ils m'ont accordées pendant une période de trente ans, je sollicite respectueusement la continuation des mêmes faveurs pour mon successeur M. STE. MARIE qui, j'en suis convaincu, aura les facilités qu'il possède, et offrira la plus ample satisfaction à mes nombreux amis et au public.

JOHN LEEMING.

Montréal, Mars 1872.

P. S. J'en ai un bureau privé chez M. STE. MARIE où je transigerai toutes les affaires qui concernent mon ancien établissement main enant et liquidation.  
J. L.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, j'ai l'honneur d'annoncer au public que j'ai acheté les intérêts de M. JOHN LEEMING, dans son établissement de

COMMISSAIRE PRISSEUR

ET

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

et je me propose de continuer les mêmes affaires sous les noms et raisons de JOHN LEEMING & CIE.

Au Premier Mai, je transférerai mes bureaux dans les bâtiments, coin des rues St. Paul et St. Nicholas actuellement occupés par M. W. R. ROSS & CIE., où je me propose de tenir régulièrement des

VENTES PAR ENCHERES

D'IVERSES MARCHANDISES

de toutes descriptions pour lesquelles je sollicite respectueusement

DES CONSIGNATIONS

dont je disposerai au plus grand avantage des consignataires et pour lesquelles je rendrai compte fidèlement et promptement.

Ventes publiques aux magasins des Négociants.

Je m'occuperai aussi de la vente de poisson et de autres marchandises sur le quai et le long des navires.

Je donnerai une attention spéciale à la vente de Marchandises avariées pour le compte des Assurances et fournirai les comptes de ventes ainsi que tous autres documents avec promptitude.

Je tiendrai pour référence les Plans des Cadastres et les livres qui s'y rattachent des NEUF QUARTIERS de la ville, et je donnerai une attention spéciale aux

Ventes de Propriétés Foncières.

Le Département de la Comptabilité sera spécialement sous la direction de M. E. J. PICKUP qui a eu la même charge pendant plusieurs années chez M. Leeming.

OVIDE STE. MARIE.

Montréal, Mars 1872.

**Agence Mercantile du Canada**

(The Commercial Agency of Canada)

Etablie Janvier 1871.

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de la Puissance.

Un *Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagées dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.*

**MURRAY, MIDDLEMISS & CO.**

PROPRIETAIRES.

181, RUE ST. JACQUES  
MONTREAL.

SUCCESSALES:

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS:

New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Me.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Binghamton, Rochester, Buffalo, &c.

On se charge de collections à des taux satisfaisants. On ne charge que sur les règlements effectués.

**JONCTION DU CHEMIN DE FER**

DES

COMTES DU SUD-EST.

1871 — Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit:

ALLANT AU NORD.	Dis.	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt. .... Dép.		A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn .....	24	6.20	6.25
Sutton Flat. ....	53	6.40	6.55
Emerson's .....	113	6.50	7.15
West Bromo. ....	183	7.05	7.35
Sweetsburgh .....	188	7.20	7.50
Cowansville. ....	207	7.39	8.10
East Farnham. ....	247	7.40	8.20
Brighton .....	267	7.59	8.40
Fanden .....	297	7.55	8.30
West Farnham .....	333	8.10	9.10
St. Jean .....		8.45	9.45
Montréal. .... Arr.		9.50	10.50

ALLANT AU SUD.	Dis.	No. 2 P. M.	No. 4 A. M.
Montréal .....		P. M. 3.00	A. M. 4.30
St. Jean .....		4.30	5.15
West Farnham .....		5.15	10.30
Fanden .....	41	5.39	11.00
Brighton .....	77	5.55	11.00
East Farnham .....	97	5.45	11.20
Cowansville .....	133	5.55	11.45
Sweetsburgh .....	153	6.05	11.55
West Bromo. ....	188	6.20	12.10
Emerson's .....	207	6.35	12.30
Sutton Flat. ....	251	6.45	12.50
Abercorn .....	311	6.55	1.20
Richford, Vt. .... Arr.	333	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiqueront à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouses Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi. Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER, Gérant.

atierloo, P. Q., 2 novembre, 1872.

**JORDAN & BENARD,**

Offrent en vente

QUINZE MILLIONS DE PIEDS

(15,000,000 de pieds).

DE

**BOIS DE SCIAGE**

COMPRESANT

159,000 Madriers de 3 pouces  
80,000 Madriers de 2 pouces  
75,000 Madriers de 1 1/2 pouce  
75,000 Madriers de 1 pouce  
250,000 Planches de 1 pouce.  
De Pin, Pruche, Epinette et autres Bois.

100,000 pieds de Bois de charpente  
80,000 pieds de Cèdre  
1,500,000 Lattes de Pin  
Bardeaux sciés et fendus  
Coulombages, Rames, &c.

Les soussignés ont toujours en mains un grand assortiment de MADRIERS ET PLANCHES blanchis et embouvetés spécialement pour la construction d'HABITATIONS, PLAGES, COUVERTURES, CLOTURES, &c., et enfin tout ce qui a rapport aux bois de sciage.

Avant de donner aucun ordre ailleurs, les personnes désirant faire quelque achat de la sorte, auroient tout avantage de visiter notre immense stock et notre grand approvisionnement de Bois de Sciage, Cha pente, Cèdre, et... propre à toutes sortes de travaux, nos PRIX étant EXTREMEMENT REDUITS et devant toute compétition.

Bois débité, brut et Cèdre scié sur commande.

JORDAN & BENARD.

108, 382, rue Craig, coin de la rue St Denis, (Carré Viger).

Nos. 1 et 19, rue Notre-Dame.  
Rue Water, coin des rues Barclay & Brocks.

**L. N. A. RITCHOT**

MARCHAND TAILLEUR

184, Rue Notre-Dame, 184

MONTREAL.

**Société de Construction  
METROPOLITAINE.**

Le livre d'Actions de cette société a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET,

38 Rue St. Jacques.  
Montréal, 26 Février, 1872.

**La Banque du Peuple  
AVIS.**

AVIS est par le présent donné que feu AMABLE PREVOST, en son vivant, Lemier, Marchand de la Cité de Montréal, est décédé le 10 Février courant, et a par la cessé d'être membre de la Corporation ou associé gérant de la "Banque du Peuple."

A. A. TROTTER, Caissier.  
JOHN PRATT, Président.

Montréal, 15 février 1872

**LE BULLETIN DE NEW YORK**  
JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL  
ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

**ABONNEMENT POUR LE CANADA:**  
Un an ..... \$8.00  
Six mois ..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 43 Broad Street, ou au Bureau du *Negotiant Canadien*, bâtisses de la Gazette à Montréal.

**MOULINS A COUDRE.**

LE MOULIN A COUDRE AMELIORE DE  
**LAWLOR**

Breveté le 2 Juin 1869, le 17 Novembre 1870, et le 8 Août 1871.

Prix, complet - - - - - \$35.00

LE "LAWLOR"

Est le résultat d'une combinaison mécanique des célèbres moulins Singer pour les familles et les manufactures; sa réputation comme moulin à coudre de première classe est au-dessus de tout doute, et conséquemment il n'a pas d'égaux parmi les moulins à points noués vendus à des prix variant de \$25 à \$35.

LE "LAWLOR"

est remarquable non seulement par la supériorité de sa couture, mais encore pour la variété des tissus qu'il peut coudre avec une facilité et une perfection égales, employant le fil de soie, de toile et de coton depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. Ainsi l'étoffe de Beaver peut être cousue avec une grande force et uniformité de point, tandis que la tarlatane et la gaze peuvent être plissées et repliées de la manière la plus jolie.

LE "LAWLOR"

a les mêmes accessoires que le Singer de famille pour faire les remplis, ourler, broder, plisser, piquer, finir et rabattre, lesquels n'ont pas d'égaux parmi les autres moulins.

LE "LAWLOR"

travaille d'une manière remarquablement légère et facile; ses points sont excessivement nets et uniformes, et précisément ce qu'il faut pour les familles, tel que prouvé par les nombreux témoignages reçus on, sa faveur, dont voici quelques-uns.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 1er fév. 1872.

Monsieur.—M'étant servi durant les dix derniers mois du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je dois dire que nous sommes parfaitement satisfaits de ces qualités ouvrières. Il travaille parfaitement bien, est facile à conduire et fait un très beau point sur les tissus les plus fins comme sur les plus épais.

A. MASSON, 406, rue Dorchester, de la maison D. Masson & Cie.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 24 janv. 1872.

Monsieur.—Je me sers depuis environ deux ans du moulin à coudre à point noué de Lawlor pour les familles, et j'en suis très satisfait. Il fonctionne bien et fait un très beau point des deux côtés du tissu, et coud également bien dans les tissus légers ou épais.

MADAME JOSEPH WALKER, 18, rue Université.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 30 janv. 1872.

Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour famille fonctionne à notre satisfaction. Madame Brown le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage de la famille.

A. G. BROWN, de Brown & Claggott, 26 rue St. François de Salles.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 29 janv. 1872.

Je prends la liberté de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour familles que j'ai acheté de vous il y a un an, donne sous tous les rapports la plus grande satisfaction. J'ai employé le Wheeler & Wilson; mais je préfère le votre pour l'usage de la famille.

MADAME M. G. MULLARKY, 25, Carré Richmond.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 26 janv. 1872.

Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières supérieures du moulin à coudre de Lawlor pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point noué semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre.

J. A. CLARK, 77, rue Cathcart.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 27 janv. 1872.

Monsieur.—Ayant complètement éprouvé les qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je suis heureux de vous informer que dans mon estimation, il est supérieur au Florence et à tous les autres moulins dispendieux dont je me suis jamais servi pour l'usage de la famille.

MADAME E. A. WILLIS, 759, rue Ste. Catherine.

**J. D. LAWLOR,**

Fabricant de moulins à coudre de Singer, B. P. Howe et Lawlor.

Bureau principal—305, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

Les marchands de moulins à coudre trouveront avantageux de donner une attention spéciale à la vente de ce moulin.

Demandez les listes de prix et les échantillons.



**J. L. CASSIDY & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE**  
**PORCELAINES,**  
**VERRES ET VAISSELLE.**  
 280 & 341 Rue St. Paul,  
**BATISSER DES Sœurs, MONTRÉAL.**

**G. & J. GROVES,**  
**MARCHANDS DE**



**FAIENCE,**  
**424,**  
**Rue St. Paul,**  
**MONTRÉAL.**



**COMPAGNIE DU**  
**CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC**  
**DU CANADA.**

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

*Nouveaux chars pour tous les Trains Express*

**LES** Trains partiront maintenant de **MONTRÉAL** comme suit :

**ALLANT A L'OUEST.**

Express de Jour pour Orléansburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Gaiterich, B. Falls, Déroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à..... 8 00 A. M.  
 Express de Nuit do do..... 9 00 P. M.  
 Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 4 00 P. M.  
 Train Mixte pour Kingston do do..... 6 00 A. M.  
 Trains pour Lachine à 7 00 A. M., 9 00 A. M., 12 00 (midi) 3 00 P. M., et 5 00 P. M. Le Train de 3 00 P. M. va à la frontière.

**ALLANT AU SUD ET A L'EST.**

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires..... 7 00 A. M.  
 Express pour Boston via Vermont Continental..... 9 00 A. M.  
 Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 3 30 P. M.  
 Le train de la Mallo pour St. Jean et Rosses Point, en connexion avec les trains du St. Jean-Shefford & Chambly et de Junction des Cantons du Sud-Est..... 3 00 P. M.  
 Train de la Mallo pour Island Pond et les stations intermédiaires..... 2 00 P. M.  
 Mallo de N. et pour Q. 6 a. Island Pond, Gosham, Portland et Boston et les Provinces d'en Bas, partant de Montréal et Island Pond à St. Hilire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Canton, Coutoucoue et Norton Hills, seulement à..... 10 30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations à certaines heures nommées.

Les steamers *Charlotte* ou *hase* laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à 4 00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jaudis à 6 00 heures p. m., pour St. Jean N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend les billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 38, Grande Rue St. Jacques.

**C. J. BRYDGES,**  
 Directeur-Général.

Montréal, 31 Octobre 1871.

**Ferronnerie et Quincallerie.**

**C. H. LETOURNEUX,**  
**IMPORTATEUR DE**  
**FERRONNERIE,**  
**QUINCAILLERIE,**  
**COUPELLERIE, &c., &c.**  
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudreuil)  
**MONTRÉAL.**

**MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES**  
**H. BEUVEAU, Imprimeur de FERRONNERIES, FERRONNERIES et Fabrication de FERBLANTERIES, ENNEIGNE de L'ÉQUINE et du CADÉVAIN Nos. 133 et 135 Rue St. Paul, MONTRÉAL. Assortiment complet d'outils, Tôles ébénaires, Peintures de toutes sortes, Vernis de toutes grandeurs, Vernis etc.—Aussi: POÈLES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POÈLES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.**

**SANCER & FRÈRE,**  
**IMPORTATEURS DE FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,**  
 Nos. 283 et 285 coin des Rue St. Paul et St. Gabriel,  
 Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que Vitres de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MARMIQUE, HUILE, TÈNEMENT, VERNIS à Meubles, VERNIS à Voiture, POÈLES de Cuisine, POÈLES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

ETABLI EN 1860.



**J. T. le TOURNEUX,**

**IMPORTATEUR DE**  
**PEINTURES DE TOUTES COULEURS**  
**HUILES, VERNIS,**  
**VERRES A VITRES, MASTIC, PINCEAUX,**  
**LAMPES, ETOUPE, CHEMINEES, COLTAR, &c., &c.**

**VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR**  
**TAILLÉES A DEMANDE.**

**RECETTES POUR TEINDRE, &c.**

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dussors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal,  
 Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

**Scierie à Vapeur.**

**SCIÉRIES À VAPEUR**

DE  
**J. McD. CAMPBELL & CIE.**  
 Ci-devant **MOULIN DOUGLAS**  
 472 Rue William, (McCord ouest.)  
 Bois de service scié et plané à ordre.  
**J. McD. CAMPBELL. ALPH. BOYLE.**

**Carde-agains.**

**EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU**  
**FRANC DE DROITS.**

**FRED. CASTLE,**  
 65, RUE DE LA COMMUNE,  
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
**MONTRÉAL.**

**ADOLPHE GERMAIN,**  
**AVOCAT,**  
**SOREL, District de Richelieu.**

**M. GERMAIN** se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

**Graines.**

**WM. EVANS,**  
**GRAINETIER DU CONSEIL D'AGRICULTURE,**  
 Province de Québec.

**ENTREPOT Agricole et Magasin de Graines du**  
 Canada.  
*Coin des Rue McGill et des Enfants Trouvés.*

**MARCHÉ STE. ANNE, MONTRÉAL.**

**PRODUITS AGRICOLES DE TOUS GENRES.**

Graines de champs, de jardins, et de fleur, guano superphosphaté et autres fertilisants, Serres et fumée à graines à la Côte St. Paul, près Montréal.  
 Arbres fruitiers et d'ornements, tiges, roses, serres, plantes végétales, petits fruits, etc., etc.

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la

**PHARMACIE PICAULT & FILS**

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des

**PRIX EXCESSIVEMENT BAS.**

AUSSI

**GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS** toutes fraîches.

**PICAULT & FILS,**

**PHARMACIENS CHIMIQUES,**  
 75, Rue Notre-Dame.

**EWING BROTHERS**

**GRAINETIERS,**

**100, Rue McGill,**  
**MONTRÉAL,**

Offrent en vente un assortiment choisi de **GRAINES DE FERMES, DE JARDINS DE FLEURS, PLANTES HULBEURES, PLANTES FLEURISSANTES,**  
 Etc., Etc., Etc.

Une attention spéciale donnée au **COMMERCE DE GROS.**

Echantillons et prix donnés sur application.

**Pharmaciens.**

**LE SOTHÉRION**

**PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE**

**DIPLOMÉ.**

Préparé par le Dr. **POURIER**, de la Faculté de Paris.

**CET NOUVEAU REMÈDE** résultat de longues recherches et d'expériences multiples est souverain contre les malaies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles qui ont duré jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas d'espérés ont été obtenues, et un nombre considérable de critiques sont venues attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les malaies anciennes comme dans les malaies nouvelles; son administration est des plus simples et eximite de tout inconscience.

Il guérit l'Asthme, le Consompt, la Bronchite, la Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'excès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison de malaies énumérées.

**L. Sothérian, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique** se vend par paquets de 15 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

*N. B. Le Sothérian, Papier Pulmonaire Asthmatic* étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie sévèrement.

Dépôt Général Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. **POURIER**, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada.

**EVANS, MEROER & CO.,**  
 Montréal.